N° 2689
58e année
du 17 au 30
novembre 2005
Prix : 3€ (20 F)

L'ACTION FRANÇAISE 2000

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Notre dossier
L'ESPAGNE AUJOURD'HUI
par
Guillaume CHATIZEL
Jacques CEPOY
Michel FROMENTOUX
Pierre HILLARD
Pierre LAFARGE
Serge MARCEAU
(pages 7 à 10)

L'ESSENTIEL

Page 2
ÉCONOMIE
– Le retour du "ni-ni".
par Henri LETIGRE

Pages 4, 5 et 6
L'EXPLOSION DES BANLIEUES
– Insécurité d'État et état d'urgence
par Aristide LEUCATE
– La terrible fracture
par Guillaume CHATIZEL
– Sécuriser l'école
par Jean-Philippe CHAUVIN
– Quand la France est absente
par Ahmed RACHiD CHEKROUN

Pages 6, 11 et 16
POLITIQUE ÉTRANGÈRE
– Azerbaïdjan : crise à Bakou
par Pascal NARI
– Kosovo : un bilan catastrophique
par Gérald BEIGBEDER
– Cote d'Ivoire : la descente aux enfers
par Pierre-Frédéric DANJOU

Page 11
SOCIÉTÉ
– Le bien commun chassé par Narcisse
par Grégoire DUBOST

Pages 12 et 13
ARTS-LETTRES-SPECTACLES
– La victoire posthume de Bismarck
par René PILLORGET
– Journée de lecture : Itinéraires trotskistes
par Pierre LAFARGE
– 14-18 : vie et mort des Français
par Anne BERNET

Page 14
CHRONIQUE
– En bonnes compagnies
par Jean-Baptiste MORVAN
LE TRÉSOR DE L'A.F.
– *Romantisme et Révolution* de Charles Maurras
par Stéphane BLANCHONNET

Banlieues : un problème d'État

Le discours de Pierre PUJO au Banquet des Amis de l'Action française (page 3)

Tremblez, honnêtes gens !

Fouad a été incarcéré à nouveau le 11 novembre pour avoir participé à un caillassage de pompiers à La Courneuve. Espérons qu'il restera enfermé un certain temps et sera ainsi neutralisé dans son activité délictueuse. Le soir du 7 novembre il avait été interpellé avec d'autres jeunes après un incendie de voitures. À peine relâché, il avait de nouveau nargué les policiers en jetant une bouteille dans le commissariat où il avait été retenu. Ces derniers l'avaient alors tabassé puis remis en liberté.

Aussitôt il portait plainte contre les policiers qui l'avaient frappé. Filmé par la télévision, il ne paraissait pas pourtant avoir été très amoché...

Toujours est-il que quatre agents étaient placés sous contrôle judiciaire par le tribunal de Bobigny et un cinquième incarcéré à la Santé. Le gouvernement veut montrer qu'il n'accepte pas de bavures policières ! L'ennui est que sa faiblesse est interprétée par les voyous comme un encouragement à continuer leurs méfaits...

Les policiers sont entrés dans une grande colère. Depuis deux semaines ils étaient mobilisés toutes les nuits contre les voyous. 118 d'entre eux ont été blessés, et voilà comment la justice les traite.

Il est incroyable que le gouvernement n'ait pas mis les policiers à l'abri des poursuites alors qu'il exige beaucoup d'eux dans les circonstances périlleuses que traverse le pays. Le nommé Fouad, nous apprend le *Figaro*, **« a été mis en cause à une vingtaine de reprises pour vol, vol avec violence, vol avec arme, trafic de stupéfiants, recel... Mais écroué une seule fois. »** On a vraiment beaucoup d'égards pour un tel individu !

Si le gouvernement veut écœurer la police il n'a qu'à continuer. Les voyous dans la rue et les policiers en prison : voilà où nous conduisent MM. Chirac, Villepin et Sarkozy. Honnêtes gens, tremblez ! L'anarchie s'installe en France.

Jacques CÉPOY

Succès du Banquet d'A.F.

Les jeunes participants groupés autour de Pierre Pujo pour le chant de La Royale.

Dimanche 13 novembre s'est tenu au Palais de la Mutualité à Paris le grand banquet annuel des Amis de l'Action française sous la présidence de Pierre Pujo. L'assistance était enthousiaste et les jeunes plus nombreux que jamais. S.A.I. la princesse Vinh Thuy, S.A.R. le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme et S.E. Rifaat el Assad, ancien vice-président de la République syrienne, nous honoraient de leur présence. Prirent la parole, outre Pierre Pujo et le prince Sixte Henri de Bourbon Parme, François Leger, Thierry Bouclier, Élie Hatem, Michel Fromentoux, Albert Salon, Jean-Pierre Papadacci, François Bel-Ker, Paul-Marie Coûteaux. Nous donnerons dans notre prochain numéro un compte-rendu de cette belle manifestation du nationalisme français.

M 01093 - 2689 - F: 3,00 €

LE MESSAGE DU COMTE DE PARIS lors du Banquet d'Action française

Paris,
le 11 novembre 2005

Mon cher Pujo,

À l'image de la Tour de "Babel", la confusion règne dans notre pays et ne parlons pas de notre monde en grande partie faute d'un langage commun.

Si nos banlieues flambent, une des raisons principales, nous le constatons, en est le "sabir" qui n'est même plus du "verlan" et le manque de communication qui en résulte.

Merci à tous les participants, à tous les amis rassemblés ce jour pour défendre notre langue commune le français, non seulement ciment d'un pays mais également passerelle diplomatique permettant de mieux construire l'Europe des patries de demain.

Très chaleureusement,

HENRI
Comte de Paris
Duc de France

Messes pour Charles Maurras

● Une messe a été célébrée le mercredi 16 novembre à 19 heures à Paris, en l'église Saint-Eugène-Sainte-Cécile par l'abbé Jean-Bernard de Langalerie, à l'initiative de l'Association des amis du Chemin de Paradis.

● Une messe sera dite le **mercredi 23 novembre** à 11 h 15 en l'église Sainte-Jeanne d'Arc, 50 rue de l'Isle à Limoges (Haute-Vienne).

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs,
75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : **Pierre Pujo**
- Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
- *Politique :* Georges Ferrière, Yves Lenormand
- *Politique étrangère :* Pascal Nari
- *Chronique militaire :* Bernard Guillerez
- *Économie :* Henri Letigre, Serge Marceau.
- *Enseignement, famille :* **Michel Fromentoux,** chef de rubrique
- *Sciences et société :* Guillaume Chatizel,
- *Outre-mer :* Pierre Pujo
- *Médecine :* Jean-Pierre Dickès
- *Livres :* René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- *Arts-lettres-spectacles :* Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- *Cinéma :* Alain Waelkens
- *Combat des idées :* Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- *Art de vivre :* Pierre Chaumeil
- *Chroniques :* Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- *Maquettiste :* Grégoire Dubost
- *Photos :* François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

Le retour du "ni-ni" ?

par Henri LETIGRE

A l'heure ou les publications se multiplient sur les années Mitterrand, la nostalgie semble même toucher ses plus grands adversaires politiques. Ceux-ci l'imitent et s'accrochent aux palais de la République jusqu'au dernier moment, alors que la France traverse une tempête. La politique économique, présentée comme le dernier moyen de distinguer droite et gauche, finit par confondre ces deux pôles dans leur soif de pouvoir.

> ***Ces contorsions juridico-financières pourraient produire des contradictions comme seule l'Europe est susceptible d'en engendrer...***

La cession d'une partie du capital d'E.D.F. illustre parfaitement cette maxime : intérêts partisans et pécuniaires passent avant l'intérêt national. Après G.D.F. et avant les sociétés d'autoroutes, l'Etat vient donc d'engager la privatisation d'une nouvelle entreprise publique. Mais derrière le dogme libéral, apprécié par une tranche de la majorité parlementaire, nous pouvons remarquer que les visions économiques chères à l'ancien président de la République transparaissent.

"OGM économiques"

En effet, après avoir ruiné la France pendant son premier septennat, le premier président socialiste de la Vème République constata que les principes économiques chers à la gauche n'étaient que des utopies. Il s'engagea alors dans son deuxième septennat en conceptualisant la théorie du "ni–ni" : ni privatisation, ni nationalisation. Cette inaction s'accompagnait de la volonté de faire émerger des entreprises "hybrides", à la fois privées et publiques, sous l'appellation de "sociétés mixtes", censées cumuler les avantages des deux structures précédentes sans hériter de leurs inconvénients.

Dix ans après le départ de l'ancien président, ces "OGM économiques" font leur réapparition avec les dernières cessions d'actifs publics au secteur privé engagées par le gouvernement Villepin. Ces opérations ne sont plus inspirées par une foi libérale, mais par la situation comptable de l'Etat et des groupes concernés. "L'actionnaire de référence" n'a plus les moyens de financer de nouveaux investissements au sein de ses sociétés. Ces dernières manquent de fonds propres et doivent néanmoins prendre des positions stratégiques en Europe, à l'heure ou la Commission de Bruxelles sonne l'ouverture du vent dévastateur de la concurrence, annoncée pour le 1er juillet 2007. Une seule solution s'impose : la recapitalisation. Cette opération consiste à créer de nouvelles actions vendues au public, aux salariés et à quelques investisseurs institutionnels. Les fonds récoltés pour E.D.F., près de 7 milliards d'euros, vont servir à financer son expansion et ses projets de développement international.

Une entreprise sous "curatelle"

Mais cette privatisation partielle (à peine 15 % du capital) s'accompagne de clauses qui encadrent la future sixième capitalisation de la place parisienne. Un nouveau "ni-ni" apparaît. E.D.F ne sera plus vraiment une entreprise nationalisée puisque son statut et son capital ne seront plus entièrement publics. L'avantage que procure un statut privé en matière de liberté de tarifs ne sera pas non plus appliqué à la nouvelle société, qui sera contrainte de respecter certaines obligations. Un véritable contrat de service public "à durée indéterminée" s'imposera à cette société de droit privé : sécurité des approvisionnements et des installations, péréquation tarifaire pour préserver l'égalité des consommateurs sur tout le territoire, modération des révisions annuelles des tarifs payés par les ménages qui ne devront pas augmenter plus vite que l'inflation au cours des cinq prochaines années, continuité de la fourniture aux plus précaires, développement du parc nucléaire civil, obligation d'investissement dont au moins 20 milliards d'euros en France dans les cinq ans qui viennent, développement des sources d'énergies renouvelables, etc. Comme dans le cas de G.D.F., qui a dû renoncer à son plan initial de relèvement des tarifs du gaz après avoir consulté les autorités de tutelle, E.D.F. sera une entreprise privée sous "curatelle". Voilà notre nouveau "ni-ni" : ni publique, ni privée, mais mixte.

Espérons que, pour l'avenir énergétique de la France, ces contorsions juridico-financières destinées à satisfaire à la fois Bruxelles (qui interdit à l'Etat de jouer son rôle d'actionnaire en finançant les investissements de ses entreprises) et la C.G.T. (qui n'hésite pas à s'octroyer les biens communs de tous les Français) ne produiront pas des contradictions ingérables comme seule l'Europe est susceptible d'en engendrer… ■

LE CRÉNEAU

La Commission s'empare du droit pénal

● ***L'INDÉPENDANCE, le journal de Paul-Marie Coûteaux, publie dans son numéro de novembre 2005 un entretien avec un fonctionnaire européen qui commente l'arrêt du 13 septembre de la Cour de Justice des Communautés européennes. Cet arrêt reconnaît à la Commission le droit d'assortir les directives européennes qu'elle adopte de sanctions pénales, alors que le droit pénal reste de la compétence des États et plus particulièrement du pouvoir législatif.***

Le fonctionnaire européen intervouvé explique la portée de cet arrêt : *« Cette décision porte sur les sanctions pénales qui doivent punir les contrevenants à la réglementation européenne en matière d'environnement. Le Conseil avait refusé, à juste titre, que ces sanctions soient déterminées par la Commission, et avait établi lui-même et comme le prévoient les Traités, une décision-cadre à cet effet. La Cour de Justice de Luxembourg ne s'est pas contentée de trancher en faveur de la Commission ; elle a indiqué clairement qu'il s'agit d'un arrêt de principe, c'est-à-dire d'une jurisprudence qui s'applique à tous les domaines de compétences communautaires. Elle estime que si les sanctions sont des éléments essentiels du respect d'une directive, elles doivent être de la compétence de la Commission. La "Constitution européenne" n'osait même pas aller clairement jusqu'au même point. Peu importe qu'elle ait été rejetée ; la plus grande partie du droit pénal des États-membres vient d'être communautarisée, loin des peuples turbulents, par simple décision judiciaire ! »*

Les Français ont rejeté la Constitution européenne le 29 mai mais le processus intégrationniste européen se poursuit sans que le gouvernement et les parlementaires français (de qui relève le droit pénal) ne réagissent. Faisons respecter notre « non » !

Sur le chemin de la nation

● ***INTERROGÉ par FRANCE INTER le 8 novembre, Lionel Jospin a déclaré qu'il fallait dire aux jeunes des banlieues*** *« Ça vaut la peine d'être français »* ***et leur faire comprendre les avantages qu'ils en retirent.***

Quant à Ségolène Royal, elle donne dans 20 minutes (10/11/05) un point de vue qui ne manque pas de bon sens : *« Pour les plus jeunes, il faut rétablir l'autorité parentale et assurer des soutiens scolaires gratuits après la classe. Ensuite il faut rétablir une forme de service national au moins pour six mois. Sa suppression a été une grave erreur. C'était le seul endroit où des jeunes qui n'avaient pas été cadrés, structurés, avaient une chance de l'être. »*

La crise aura eu au moins le mérite de mettre certains socialistes sur le chemin de la nation...

Jacques CEPOY

LE MONDE ET LA VILLE

Vente-dédicace des écrivains catholiques

La vente-dédicace des écrivains catholiques aura lieu le **vendredi 25 novembre 2005** de 14 heures à 19 h 30 à la mairie du VIe arrondissement, place Saint-Sulpice (métro Saint-Sulpice). Pierre Pujo, Philippe Prévost, Huguette Perol, Régine Lussan, Abbé Francis Volle, Louis Pozzo di Borgo, Michel de Poncins, etc. signeront leurs ouvrages.

Salon du Livre d'Histoire

La deuxième Salon du Livre d'Histoire se déroulera le **dimanche 4 décembre 2005**, de 13 à 18 heures dans les salons Étoile-Marceau, 79 B avenue Marceau, Paris 16e (à deux minutes de la place de l'Étoile). 50 écrivains y signeront leurs ouvrages, parmi lesquels Pierre Pujo, Philippe Prévost, Dominique Paoli, Jean Madiran, Minh Dung Louis Nghiem, Florence de Baudus, etc.

BANLIEUES : UN PROBLÈME D'ÉTAT

Nous publions ci-dessous le texte du discours de Pierre Pujo au Banquet des amis de l'Action française du 13 novembre 2005.

PAR
PIERRE PUJO

Depuis deux semaines la France connaît une guérilla urbaine qui enflamme les banlieues. Les voyous ne s'en prennent pas seulement à la police mais aussi aux pompiers, à toutes les institutions sociales. Ils brûlent des voitures particulières, des autobus et même des écoles maternelles. Ils se comportent comme des sauvages, détruisant tous les symboles d'une société à laquelle ils se sentent étrangers.

On accuse globalement les immigrés, cependant beaucoup d'entre eux sont intégrés dans la société française et même s'assimilent. C'est une minorité de jeunes – souvent nés en France mais déracinés – qui fomentent les troubles.

On accuse aussi l'islam qui serait incompatible avec notre société chrétienne et laïque. Mais les chrétiens et les musulmans ont des valeurs communes et déjà une longue expérience de cohabitation entre eux. Il y a des fondamentalistes musulmans qui inspirent le terrorisme international et qui sont dangereux, mais il n'y a pas de guerre de civilisations.

Les coupables

Pour notre part, nous accusons les responsables politiques, de droite comme de gauche, d'avoir conduit à la situation actuelle par leurs fautes, leurs négligences et leur démagogie.

Ils ont laissé entrer sur le territoire national des millions d'immigrés. Ils ont autorisé largement le regroupement familial, régularisé les clandestins.

Ils ont concentré ces immigrés dans des banlieues inhumaines en les logeant dans des tours et des barres de béton.

Ils ont laissé se créer des centaines de zones de non-droit, permettant à des trafics de tout genre de proliférer.

Ils ont laissé les jeunes des cités sans encadrement, sans repères. Sans doute beaucoup d'associations ont-elles été créées avec des aides publiques, mais elles ont servi davantage à entretenir des permanents, à caser des copains, qu'à aider les jeunes à s'épanouir.

La fierté d'être français

Alors, on s'interroge : face aux troubles que faut-il faire ?

Il faut d'abord rétablir l'ordre public et la sécurité. Sinon des milices d'autodéfense s'en chargeront et ce sera la guerre civile. L'état d'urgence proclamé par le gouvernement y suffira-t-il ? Ce n'est pas sûr. Il faut tendre à appliquer le principe de la "tolérance zéro" si souvent proclamé mais demeuré lettre morte. Ce qu'on appelle pudiquement les incivilités doivent être sanctionnées sans faiblesse.

Il faut aussi mener une action sociale et développer l'emploi dans les banlieues. À cet égard on ne peut qu'approuver M. de Villepin de vouloir abaisser à quatorze ans l'âge de l'apprentissage, d'autant plus que beaucoup de métiers manquent de bras. Cela dit, il faut inciter les jeunes à fournir l'effort nécessaire pour suivre une formation. La "discrimination positive" chère à M. Sarkozy est une mauvaise solution : les jeunes des banlieues doivent atteindre un niveau professionnel suffisant pour être embauchés et ne pas constituer une main d'œuvre au rabais.

Le problème des banlieues n'est pas d'abord un problème de subventions à fournir, mais un problème d'éducation à rétablir et un problème d'esprit national à restaurer.

– Un problème d'éducation : c'est à la fois l'affaire de la famille et de l'école à qui l'État doit permettre de retrouver leurs missions respectives, qui sont complémentaires.

– Un problème de restauration de l'esprit national. Il faut inculquer aux jeunes des banlieues la fierté d'être français. C'est ce que soulignait 10 novembre le ministre Azouz Begag sur *France Inter* en souhaitant que les jeunes des banlieues se rendent à l'étranger **« afin de constater ce qu'est la vraie misère »**. En revenant, ajoutait-il, ils devront reconnaître que **« la France, c'est formidable »**.

C'est là une question essentielle. Il faut cesser de victimiser les jeunes des banlieues. Il faut en finir avec le dénigrement de la France et de son histoire. Il faut cesser de soutenir qu'elle doit faire repentance pour avoir pratiqué jadis l'esclavage (tout comme d'ailleurs les Arabes et les potentats africains) ou pour avoir permis les bavures de la colonisation. La France a réalisé outre-mer une œuvre considérable de civilisation dont les populations autochtones ont été les principales bénéficiaires.

Une France souveraine

Si l'on veut intégrer les jeunes des banlieues il faut cesser de diffuser l'idée que la France souveraine et indépendante a fait son temps et qu'elle doit se fondre dans une Europe qui deviendrait une nouvelle "puissance". L'actuelle "construction européenne" conduit à une impasse. L'Europe qui est possible et souhaitable est celle qui développerait la coopération entre des États souverains ainsi que l'harmonisation de leurs législations quand celle-ci est réciproquement bénéfique pour chaque pays.

Ce n'est pas là l'Europe prônée par nos dirigeants, lesquels cherchent le moyen de faire adopter par morceaux la Constitution européenne qui a été rejetée par le référendum du 29 mai.

Ce référendum, écrit Lionel Jospin dans son récent ouvrage, a exprimé **« la crainte d'une dilution de l'identité nationale »**. C'est assez lucide de la part d'un ancien trotskiste ! Et il est vrai que, plus ou moins consciemment, les Français ont voulu manifester leur volonté de demeurer les maîtres de leur destin. Nous sommes fiers à l'Action française d'avoir contribué à la victoire du "non" !

On ne sortira de la crise des banlieues que par une reprise de conscience nationale. Il est essentiel de réhabiliter la nation française non seulement dans les banlieues, mais dans tous les milieux sociaux, notamment parmi les élites qui cèdent trop souvent au mirage européiste et donnent le triste exemple d'une démission nationale.

Refaire un État

Réhabiliter la nation, mais aussi mener une politique ferme et continue. C'est nécessaire pour les banlieues comme d'ailleurs pour la solution des autres grands problèmes économiques et sociaux de la France. Or la politique française est pourrie par la perspective de l'élection présidentielle de 2007. On constate non seulement l'opposition de la droite et de la gauche mais les profondes divisions qui traversent les deux camps, et notamment la rivalité entre M. de Villepin et M. Sarkozy qui s'est à peine atténuée au plus fort des troubles dans les banlieues. Comment la France peut-elle être gouvernée correctement dans ces conditions ?

L'élection présidentielle de 2007 fait ressortir les graves défauts de la Ve République. Celle-ci était selon De Gaulle le moyen de désigner "l'homme de la nation", mais cela n'est plus possible lorsque les candidatures sont aussi dispersées qu'aujourd'hui. Chaque famille politique veut avoir son candidat, mais aucun candidat n'est en mesure de réaliser l'unité.

C'est pourquoi la Monarchie demeure d'actualité. Le Roi représente une autorité au-dessus des partis, des clans, des intérêts. Il incarne l'identité de la nation et sa souveraineté.

Au moment où la France doit faire face à tant de problèmes non résolus par nos politiciens qui ont remis les solutions à plus tard, où la cassure entre le pays réel et le pays légal n'a jamais été aussi profonde, la ré-instauration de la Monarchie pourrait être tout simplement le moyen de reconstruire en France un État. ■

SIGNES DES TEMPS

Paroles

Les jeunes des banlieues, issus de l'immigration, ont peu de diplômes, pas de travail, peu de perspectives d'avenir et nombre d'entre eux ne sont évidemment pas intégrés dans la société française. Être baptisés « **filles et fils de la République** » suffira-t-il à régler leurs problèmes ? Une fois de plus, Chirac semble croire qu'en politique, les mots peuvent remplacer les actes...

Capitalisme

Alors qu'il n'existe plus, depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement du communisme, d'alternative crédible au capitalisme, un étonnant sondage réalisé par LH2 pour *Libération*, révèle que deux-tiers de nos concitoyens rejettent ce système qu'ils décrivent, pour 41 % d'entre eux comme « **l'exploitation de l'homme par l'homme** » et pour 45 % d'entre eux comme « **l'accumulation des richesses** » par un petit nombre de personnes. C'est évidemment le résultat d'un capitalisme à outrance qui n'est plus tempéré par l'humanisme. Dans *Le Capitalisme total*, le patron de gauche Jean Peyrelevade a raison de dénoncer les « **exigences de rentabilité excessives** » des gestionnaires de fonds de pension, qui « **polluent par pure cupidité la légitime volonté d'entreprendre** ». Ce n'est pas le capitalisme qu'il faut remettre en cause : c'est le poids exagéré de la spéculation boursière et financière.

Aberrations

La presse relaie complaisamment la campagne lancée par la Grande-Bretagne qui stigmatise les aberrations de la Politique Agricole Commune pour mieux réclamer sa réforme. Certes le système est imparfait et quelques gros propriétaires terriens bénéficient de subventions scandaleusement élevées. Mais ce n'est pas une raison pour offrir aux Anglais l'abolition de la PAC qui achèverait l'agriculture française. Cette technique consistant à mettre en avant quelques aberrations d'un système pour mieux en réclamer la réforme a déjà été employée il y a quelques semaines pour réformer l'ISF : en montant en épingle quelques cas de propriétaires terriens de l'île de Ré trop lourdement imposés, les députés libéraux ont obtenu de copieux allégements fiscaux pour leurs riches amis, au moment où les Français sont invités à l'austérité.

Guillaume CHATIZEL

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

APPEL PRESSANT

n Regardez la photographie que nous publions en première page. Regardez celles de la page 15. Elles montrent une Action française qui ne cesse de bouger, qui ne renie rien de son passé mais qui est présente dans le débat politique et va de l'avant.

L'A.F. continue de préconiser des solutions inspirées par le seul intérêt national face aux graves problèmes dans lesquels la France se débat. Contrairement à tant d'autres, elle n'a pas de préoccupations électoralistes. Elle n'attend pas pour 2007 la venue d'un sauveur.

Comme le déclarait Michel Fromentoux au Banquet du 13 novembre « L'heure de l'Action française a sonné ». **Évoquant les difficultés financières du journal, il a ajouté :** « Il est impensable que l'Action française recule ou seulement s'assoupisse ». **De fait, nos finances sont aujourd'hui en grand péril.**

Alors, si vous n'avez pas versé votre obole lors de la quête effectuée au Banquet, adressez-nous un don pour que vive l'A.F. Nous avons besoin de 60.000 euros**. Merci !**

P.P.

N.B. : Prière d'adresser la souscription à Geneviève Castelluccio,* L'AF 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 17

Virements réguliers : M. Derville, 7,62 ; Jean-Michel de Love, 7,62 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Général Jacques le Groignec, 15,24 ; Mme Yvonne Peyrérol, 15,24 ; Mlle Annie Paul, 15,24 ; Jacques Rolland, (3 mois) 30,49 ;

Pierre Bonnefont, 22,87 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Georges Delva, 25 ; Mme Françoise Bedel-Giroud, 30,49.

Vincent Claret-Tournier, 75 ; anonyme 37, 120 ; Emmanuel Bibollet, 75 ; Vincent Gaillère, 20 ; Denis Artaud, 20 ; Gérard de Ligny, 80 ; Mme du Plessis d'Argentré, 25 ; Mme Capet-Sellenet, 100.

Quête au Banquet : 2.887.

Pour mon absence au Banquet : Roger Beaudeloche, 20 ; Mlle Annie Paul, 20 ; Philippe Boiry, 30 ; Jean Foyard, 50 ; Christian Malaurie, 50 ; Mme Germaine Bénech, 60 ; M. et Mme Pierre Vuillerme, 80 ; Gérald Wallliez, 10.

Total de cette liste :	3.969,92 €
Listes précédentes :	26.653,81 €
Total :	30.623,73 €
Total en francs :	200.878,50 F

Insécurité d'État et état d'urgence

par **Aristide LEUCATE**

Après plus de dix jours d'émeutes urbaines qui ravagent nos banlieues en les mettant à feu et à sang, le gouvernement a enfin déclaré l'état d'urgence qui permettra aux préfets d'instaurer, notamment, des couvre-feu dans certains quartiers particulièrement exposés. La classe politique, Sarkozy en tête, a beau jeu, à présent, de clamer, à qui veut l'entendre, sa volonté de « **fermeté** » et de « **maintenir l'ordre républicain** », *etc.*

Droite et gauche confondues ont, depuis plus de trente ans, laissé pourrir une situation devenue littéralement explosive. Une immigration massive et incontrôlée, un taux de chômage galopant, la déliquescence de l'autorité de l'État et, le pire de tous les maux en politique, la démagogie sont les causes tragiques qui ont conduit à l'instauration insidieuse mais progressive d'une véritable insécurité d'État.

Restriction des libertés

S'il est parfaitement légitime et souhaitable que l'État fasse usage de pouvoirs exceptionnels en temps de crise, il est, en droit, toujours douteux et contestable que ces mesures de « **légitime défense** » de l'État soient mises en œuvre tant par suite d'une défaillance de son autorité, qu'à cause d'une inertie de longue durée de ses responsables politiques, administratifs et judiciaires.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que l'état d'exception s'analyse en une mise entre parenthèses du droit commun. Les principales libertés (réunion, presse, circulation, inviolabilité du domicile, droit au respect de la vie privée) sont étroitement subordonnées aux impératifs de l'ordre public qu'il revient à l'État de faire prévaloir en premier et en dernier ressort. Le droit français dispose, à cet égard, d'un éventail assez large de ce que l'on pourrait également nommer les dernières défenses immunitaires de l'autorité publique, en vue de répondre à des situations extrêmes dont la persistance serait de nature à mettre gravement en péril la survie de l'État et celle de la population.

Défenses immunitaires

Le premier dispositif est constitué par l'état de siège (article 36 de notre Constitution) qui peut être institué en cas de guerre étrangère, de « **péril imminent pour la sécurité intérieure** » ou « **d'insurrection à main armée** ».

Le deuxième arsenal provient d'une vieille jurisprudence du Conseil d'État dite des « **circonstances exceptionnelles** » qui permet aux pouvoirs publics, en temps de guerre, de prendre des mesures qui seraient illégales en temps normal.

Le troisième régime d'exception est l'état d'urgence, cité plus haut. Issu de la loi du 3 avril 1955, il est établi notamment, en cas de « **péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public** ». Il a été appliqué durant les "événements" d'Algérie et en Nouvelle-Calédonie en 1985.

Le dernier dispositif est prévu par l'article 16 de la Constitution de 1958 qui ne prévoit rien de moins qu'une dictature temporaire du chef de l'État, lequel se voit investi de tous les pouvoirs habituellement répartis entre l'exécutif et le législatif en cas d'atteinte aux « **institutions de la République** », à « **l'indépendance de la Nation** » ou à « **l'intégrité de son territoire** ». Il fut utilisé une seule fois, lors du putsch des généraux Salan, Jouhaud, Zeller et Challe à Alger en avril 1961.

Le roi, salut du peuple

Quoi qu'il en soit, ces divers procédés juridiques ont en commun, selon leur intensité, d'interdire la circulation des personnes, d'instituer des zones où le séjour de ces dernières est réglementé (abusivement appelées « **zone de couvre-feu** »), d'assigner à résidence, voire, selon les régime d'exception, de transférer entre les mains des autorités militaires des pouvoirs de police et de justice.

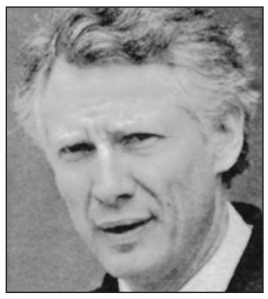

Dominique de Villepin
L'état d'urgence fragilise le régime

Ces mesures sont, en principe, d'application limitée dans le temps et permettent d'assurer le rétablissement de l'ordre et de la sécurité publics. Mais, en dehors des situations d'agression étrangère, leur impact psychologique sur la population est important et, sur le plan politique, elles ont tendance à affaiblir le pouvoir en place. Ce qu'il recouvre en autorité, il le perd nécessairement en légitimité. C'est dire que la mise en œuvre d'un état d'exception, s'il est conforme à l'adage romain, « **salus populis suprema lex esto** », fragilise néanmoins le régime républicain. Instable par définition à cause du principe électoral ; un gouvernement d'origine démocratique est, par surcroît, soumis aux aléas d'une opinion versatile qui, devant la veulerie de ses dirigeants, fera le choix de la démagogie ou, pire, de la dictature.

La preuve est encore faite que seul un roi aurait assez de sagesse pour user de prérogatives aussi capitales.

■

La terrible fracture

par **Guillaume CHATIZEL**

Depuis le temps que l'on prédit l'échec du "modèle républicain" français, certains pourraient s'attendre à ce que nous tentions de tirer parti des émeutes qui ont touché le pays. On pourrait gloser sur l'autisme des responsables politiques qui n'ont pas senti

L'alternative du communautarisme pourrait être un grave danger dans une république qui a fragilisé le sentiment national.

monter l'exaspération et la terrible fracture grandissante entre la France et ses banlieues. On pourrait disserter sur l'échec d'un modèle éducatif privé de valeurs et de repères. On pourrait analyser l'échec complet d'une pseudo "intégration" dans un pays qui pouvait d'autant moins assimiler des étrangers qu'il s'était lui même privé de l'idée nationale.

Image déplorable de la France

Mais aujourd'hui pas plus qu'hier, les malheurs du pays ne peuvent constituer une "divine surprise" et il faut, avant même de considérer les désordres nationaux et les moyens d'y remédier, songer aux ravages que cette situation entraîne pour l'image de la France dans le monde. Télés, radios et journaux du monde entier ont couvert, parfois avec une évidente mauvaise foi, ces "french riots" qui ont donné du pays une image déplorable.

Il n'est pas besoin d'évoquer le langage guerrier de Nicolas Sarkozy, ni le double jeu qu'il mène en sa qualité de ministre de l'Intérieur et de candidat à l'élection présidentielle, pour réclamer sa démission. À l'évidence, l'incapacité du premier flic de France à contenir ces émeutes et l'image déplorable que ces événements ont donnée de la France sur la scène internationale devraient suffire à lui faire quitter la place Beauveau. Ceux qui s'étaient laissés prendre au discours de Nicolas Sarkozy, ceux qui avaient cru que la "racaille" pourrait être nettoyée au "karcher", auront en tout cas pu mesurer la flagrante inefficacité de celui qui prétend incarner le changement en 2007.

Car même si Nicolas Sarkozy a voulu se défausser sur ses prédécesseurs en indiquant que « **ça fait trente ans qu'on a laissé la situation s'aggraver dans un certain nombre de quartiers** », Dominique Strauss-Kahn a eu beau jeu de voir dans ces événements la preuve que « **le sarkozysme, ça ne marche pas** » et Lionel Jospin, qui garde le souvenir amer d'une campagne électorale qu'il a perdue en grande partie à cause du thème de l'insécurité, a eu raison de juger sévèrement « **ce gouvernement qui s'était tant vanté de son savoir-faire en matière de sécurité** ».

Valses hésitations

Après avoir laissé son ministre de l'Intérieur monter seul en première ligne, le Premier ministre est finalement venu jouer les pompiers. De son train de mesures, on retiendra tout d'abord que le gouvernement va « **restaurer l'aide aux associations** » qu'il avait diminuée dans de nombreux quartiers. C'est évidemment l'aveu des mauvais choix politiques du gouvernement et il sera encore plus manifeste lorsque le gouvernement rouvrira le débat sur la police de proximité que M. Sarkozy avait supprimée en 2002 au profit du "tout répressif". On touche là un des points-clés du problème des banlieues : voilà trente ans que la banlieue est le théâtre des valses-hésitations d'une république incapable de conduire une politique à long terme.

La mesure phare de Dominique de Villepin est évidemment le couvre-feu, qui constitue lui aussi un constat d'échec. S'il était nécessaire pour rétablir l'ordre, il est également maladroit car il eût mieux valu une nouvelle loi plutôt que d'exhumer cette loi du 3 avril 1955 qui n'avait été appliquée jusqu'à présent qu'à l'occasion de la guerre d'Algérie et en Nouvelle-Calédonie. Surtout, le retour au calme aurait sans doute pu se contenter des arrêtés municipaux qui prévoient de conduire au commissariat les mineurs circulant seuls la nuit, sans recourir à cette loi presque martiale.

Le plus étonnant est finalement le fait que Dominique de Villepin n'a pas craint, alors que les voitures brûlaient encore, de proposer des priorités pour l'avenir concernant l'éducation, l'emploi, le logement et la discrimination. Comme si, après trente ans d'échec, on pouvait régler le problème des banlieues au moment même où elles s'enflamment...

Les Français auront sans doute peine à croire aux promesses d'emploi du Premier ministre et ne pourront que constater la terrible fracture ethnique, religieuse et géographique que révèlent ces événements.

Règles du non-droit

La fracture est géographique car il existe à l'évidence des coins de France qui ne vivent pas avec les mêmes règles que le reste du pays. Dans ces zones, lorsque deux jeunes, qui ne sont pas délinquants et ne sont pas connus des services de police, font l'objet d'un contrôle d'identité, ils préfèrent se réfugier dans une centrale électrique plutôt que de montrer leurs papiers... Dans ces zones, lorsqu'un père de famille prend, dans le cadre de son travail, des photos de mobilier urbain, il est mortellement roué de coups... Dans ces zones, lorsque la police intervient pour rétablir l'ordre, sa seule présence est vécue comme une provocation et engendre une flambée de violence.

À l'évidence, le dialogue et la confiance entre la population et la police sont gravement détériorés dans cette partie du pays. La faute aux jeunes qui ne respectent rien ? La faute aux policiers qui font plus de répression que de dissuasion ? Peu importe. Le mal est plus profond et ne concerne pas seulement la police. Car dans ces quartiers, les écoles, la justice, l'emploi... ne fonctionnent pas non plus et l'échec scolaire, le sentiment d'impunité, la règle du non-droit, l'absence de perspective, l'échec social... sont le terreau fertile des situations inextricables que la police ne peut plus gérer.

Entre la France et ses banlieues, la fracture est également ethnique et religieuse et l'explosion d'une grenade lacrymogène dans la mosquée de Clichy-sous-Bois a réveillé pour beaucoup d'habitants des cités le sentiment que leur religion n'était pas respectée par la société française. Si une grenade avait explosé dans une synagogue, un ministre ne serait-il pas venu immédiatement apporter le soutien de la Nation à la communauté juive ? A Clichy, on a préféré indiquer que la grenade n'avait peut-être pas explosé dans la mosquée avant d'envisager, avant enquête, qu'elle n'avait peut-être pas été lancée par la police...

Les médias ont quasiment passé sous silence un autre élément révélateur de cette fracture ethnique et religieuse : deux cocktails Molotov ont été jetés contre le bâtiment du presbytère de l'église de l'Ile de Thau à Sète, seule église perdue au milieu d'un quartier très majoritairement musulman...

Les "intellectuels" ouvriront-ils les yeux ?

Est-ce jeter de l'huile sur le feu que de rappeler l'importance de cette fracture ethnique et religieuse dans la crise des banlieues ? Les émeutes auront eu le mérite d'ouvrir les yeux de quelques intellectuels sur le danger qu'il y a à nier, comme ils l'ont fait pendant des années, l'existence de ces fractures que les Français constatent chaque jour.

Dans *Le Monde* du 7 novembre, dans un article qui fera date, le sociologue de gauche Alain Touraine est le premier à confesser que le rejet du communautarisme, au nom de l'intégration, ne répond plus aux problèmes actuels. « **J'ai**

Sécuriser l'école

par Jean-Philippe CHAUVIN

Faut-il toujours attendre que des quartiers qualifiés, souvent à juste titre, de "difficiles" s'embrasent pour que la République se souvienne alors que les "banlieues" existent ?

L'école est devenue l'un des derniers liens sociaux dans des banlieues abandonnées par les services publics ou négligées par les entreprises, quand elles ne sont pas, purement et simplement, des "zones de non-droit".

La mémoire courte des gouvernements qui se sont succédé depuis plus de trente ans est affligeante et, désormais, prend des tours assassins ; c'est un constat qu'il faut désormais prendre en compte et il est trop tard pour regretter. Il est désormais nécessaire d'agir, de mettre en place une stratégie à long terme, adaptée aux terrains et aux temps présents sans négliger ceux à venir.

Renier l'égalitarisme

L'une des pièces de cette stratégie, c'est l'école qui est, parfois, devenue le dernier lien social dans des banlieues abandonnées par les services publics ou négligées par les entreprises, quand elles ne sont pas, purement et simplement, des "zones de non-droit". Il est évident que l'école n'est pas capable à elle seule de résoudre des problèmes qu'elle vit et subit aussi au quotidien dans ses rapports aux lieux et à ses communautés, ses habitants, mais elle peut participer activement au nécessaire apaisement des esprits et au "désarmement" des conflits et tensions. Ne serait-ce que par son caractère obligatoire, elle est le lieu de passage des jeunes, de tous les jeunes, sur tous les "territoires de la nation".

Un préalable intellectuel pour mener une politique nouvelle et, à plus ou moins long terme, efficace est de renier l'égalitarisme encore fort vivace dans l'Éducation nationale : égalitarisme qui souvent ressemble à une hypocrisie, voire à une escroquerie, pratiquée par ceux-là mêmes qui s'autoproclament "experts" ou "pédagogues" et seraient souvent bien incapables d'appliquer leurs grands principes dans les collèges de Z.E.P. (Zone d'Éducation Prioritaire).

Il faut le souligner : ce n'est pas la même chose d'enseigner au lycée Hoche de Versailles et au collège Jean Vilar des Mureaux (collège dans lequel j'ai travaillé durant neuf ans). Ce n'est pas la même chose parce que ce ne sont pas les mêmes publics, les mêmes milieux sociaux ni les mêmes environnements urbains et culturels. Vouloir appliquer les mêmes méthodes, enseigner les mêmes connaissances et savoirs-faire, apparaît comme une absurdité. Il est nécessaire d'adapter la stratégie éducative aux difficultés des populations fragilisées des banlieues. D'ailleurs, la mise en place des Z.E.P. était une reconnaissance de ce "particularisme", reconnaissance malheureusement partielle et viciée par des politiques peu honnêtes de recrutement et de gestion des enseignants.

En effet, envoyer de jeunes professeurs à peine sortis de l'Université et de l'I.U.F.M. dans ces établissements de Z.E.P. est évidemment catastrophique et, surtout, démobilisateur et déprimant pour ces "novices" pleins de bonne volonté, mais souvent (il y a certes quelques brillantes exceptions) vite dépassés par l'ampleur de la tâche et les difficultés propres aux élèves. L'impression, désagréable, de "faire garderie" est, évidemment, répulsive et les jeunes enseignants, à peine arrivés, ne pensent souvent qu'à leur prochaine mutation, en général vers des établissements plus calmes...

Redonner confiance aux enseignants

De nombreuses voix s'élèvent pour réclamer des "profs expérimentés" : il est peu probable, dans les conditions actuelles, que ces appels soient entendus... La difficulté est de redonner confiance à des enseignants qui ont, eux aussi, trop souvent l'impression d'être abandonnés par l'Éducation nationale.

Sans doute faut-il repenser les structures et les pratiques éducatives dans les banlieues : mais ne nous leurrons pas, le problème financier va vite apparaître aux politiques comme un obstacle... Et pourtant ! Les investissements d'aujourd'hui, s'ils sont bien pensés et contrôlés, peuvent être les économies de demain...

D'autre part, répondre à l'urgence ne signifie pas tomber dans la précipitation mais, au contraire, intégrer les notions de durée et de continuité dans la politique menée. Il appartient à l'État, aujourd'hui maître de l'Éducation nationale, de donner l'impulsion et de préciser les premières directions à suivre. C'est un véritable "colbertisme éducatif" qu'il faut mettre en place, dont l'un des objectifs doit être de "sécuriser l'école" et ainsi de remotiver de nombreux enseignants tout en rassurant les élèves et leurs familles.

La Duchère, un quartier sensible de la banlieue lyonnaise

"Sanctuarisation" des locaux

La sécurisation scolaire des locaux, retour à une situation normale pour enseigner et apprendre dans de bonnes conditions, passe, entre autres, par la sécurisation des lieux : un plan simple des locaux (en particulier pour les collèges et les lycées) permet un meilleur contrôle de ses issues, des déplacements d'élèves en son sein ainsi qu'une meilleure gestion des flux lors des intercours (moments les plus "tendus" : bousculades, frictions susceptibles de dégénérer en heurts, etc.). La cour de récréation, endroit sensible, doit répondre à quelques critères simples : vaste mais bien délimitée, sans trop de recoins ou de zone d'ombre susceptibles "d'abriter" des rackets... Il n'est pas nécessaire de mettre des caméras partout : la présence de quelques surveillants et médiateurs aux endroits "stratégiques" peut dissuader des fauteurs de troubles ou rassurer des élèves.

Sécuriser l'école, c'est aussi éviter la "sanctuarisation" qui mène à un véritable décalage avec la réalité : chaque établissement scolaire appartient à un lieu donné (province, commune, quartier) et il ne peut faire abstraction ni de l'environnement culturel et social, ni du public qu'il reçoit, surtout là où il y a une grande hétérogénéité d'origines et de pratiques culturelles.

Aussi, et c'est une politique aujourd'hui ébauchée par les Z.E.P., est-il nécessaire de mettre en place des statuts différents selon les endroits, adaptés aux difficultés et aux besoins des établissements ; cela doit s'accompagner pour les administrations scolaires d'une grande autonomie de gestion, de décision mais aussi, et sous le contrôle de l'État (ministère et structures d'enseignants et d'inspecteurs issus des rangs professoraux) et des collectivités locales (régions, communes, etc.), de recrutement et de formation des cadres-enseignants et non-enseignants.

Le rôle de l'État

Cela n'est possible et viable que si l'État s'engage à soutenir fermement son personnel dans ses fonctions tout en garantissant son autonomie : cette application concrète de la subsidiarité rendrait au personnel une confiance nécessaire au bon exercice de son métier puisque l'État ne le "lâcherait" pas en cas de difficulté mais, au contraire, jouerait son rôle "d'autorité tutélaire" (protection de ses fonctionnaires) en rappelant, par le droit et la pratique, que « **chaque fonctionnaire est l'État** » et que « **l'offense faite au fonctionnaire est faite à l'État** » et doit être punie comme telle.

Rétablir la sécurité dans l'école passe aussi et même surtout par la prévention, dès le primaire. Mettre en place, pour tous les niveaux de scolarité, des structures capables d'accueillir des élèves "à problèmes" sans les exclure du système scolaire apparaît nécessaire ("classe-relais", déjà existantes mais encore très insuffisantes). Mais il n'y aura de prévention efficace que s'il existe une politique de répression des incivilités, politique ferme et adaptée aux situations autant des élèves en faute que des établissements concernés. C'est en responsabilisant les élèves par la confiance comme par le risque encouru en cas d'infraction qu'il sera possible de "casser l'impunité" des fauteurs de troubles.

Sortir des conformismes

Voici quelques autres propositions qui n'ont rien de définitif mais cherchent avant tout à faire avancer le débat pour sortir des habituels conformismes et illusions démagogiques :

– deux professeurs par classe lors d'une même heure de cours, en particulier lors des Travaux dirigés, pour mieux encadrer les élèves et permettre de passer plus de temps avec ceux qui connaissent des difficultés ou seraient enclins à perturber le cours;

– une politique de jumelage entre établissements réputés difficiles et établissements plus calmes, avec des échanges d'enseignants et d'élèves, sur la base du volontariat et d'un "projet de classe", ainsi que l'organisation de voyages scolaires en commun et, pourquoi pas, une aide aux devoirs mise en place par des élèves-référents ou des enseignants volontaires : des projets communs pourraient créer une "synergie positive" et sortir des élèves des établissements difficiles de la logique de l'enfermement sur leur seul "quartier";

– la mise en place d'un véritable enseignement manuel susceptible de permettre aux élèves d'apprendre à "créer de leurs mains" et le renforcement (ainsi que l'intégration dans les structures collégiennes) de l'apprentissage professionnel;

– la mise en place d'un "projet patrimonial et historique" pour les établissements scolaires (de banlieue comme de centre-ville) qui soit l'occasion de "découvrir les héritages" de notre pays et, donc, d'insérer les élèves dans une continuité ou, en tout cas, dans un cadre qui leur soit un "point de repère" sans être pour autant un "carcan", etc.

Ces propositions sont celles d'un professeur royaliste qui ne désespère ni de sa nation, ni de son avenir, mais cherche à les honorer et à les servir de la manière la plus fidèle qui soit. Je n'ai pas la prétention d'affirmer qu'elles sont le "programme de l'Action française". Mais l'urgence de la situation oblige tous les monarchistes à ne pas déserter le "champ des projets" mais, au contraire, à l'enrichir, avec le seul souci de la France, cette nation qui ne se confond pas avec une République qui n'est que l'autre nom de l'usurpation...

■

---

partagé cette position et je continue à la défendre. Mais ce refus du communautarisme doit s'associer à la reconnaissance des différences ».

Intégration ou communautarisme ?

L'aveu est lâché. La République qui, depuis l'abbé Grégoire, a nié le droit à la différence des Bretons, des Provençaux et des Alsaciens, pourrait donc aujourd'hui reconnaître les particularismes des communautés maghrébine, africaine, turque, musulmane...

L'échec flagrant de l'intégration républicaine rend cette solution presque alléchante. Mais le remède, pourtant, serait pire que le mal : dans cette France où le sentiment national s'est émoussé, où la souveraineté nationale est sans cesse menacée, toute marge de manœuvre laissée à des communautarismes forts déraperait rapidement à l'encontre de l'intérêt du pays. Nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que le moindre communautarisme est particulièrement dangereux tant qu'on n'aura pas restauré, à la tête du pays, un arbitre capable de rassembler les Français.

En attendant, il est fort à parier que l'on continuera longtemps à engager des fonds dans des plans de rénovation et des mesures sociales d'accompagnement des banlieues à l'efficacité toute relative. Et l'on ne peut que craindre, à moins de parvenir à briser les frontières géographiques, ethniques et religieuses de ces ghettos, que les mêmes causes produisent longtemps les mêmes effets. Avec le risque que chaque nouvelle crise soit d'une intensité supérieure à la précédente...

■

Quand la France est absente

par Ahmed RACHID CHEKROUN

Cette flambée de violence traduit une crise à multiples facettes. Personnellement, comme acteur éducatif, culturel et homme de terrain, je ne suis pas surpris par l'événement. Il fallait s'y attendre. J'avais toujours le pressentiment qu'on était assis sur un volcan. Ce qui vient de se produire est le fruit d'une politique qui a commencé dans les années 1980. Sur le fond, la colère est justifiée. Sur la forme, la violence n'est pas acceptable. Les jeunes en sont les premières victimes.

Comment être fier d'être français quand la France se dilue dans un ensemble mercantile aux frontières mal définies ?

Tout se passe comme si nos gouvernants de gauche comme de droite avaient décidé d'acheter la paix sociale à coups de subventions. Cette politique à courte vue a forcément des limites. À la différence de leurs parents qui, pour des raisons historiques, ont adopté profil bas, les jeunes des banlieues ont choisi la confrontation pour se faire entendre. Car ils ne se sentent de nulle part. Ils ne sont ni Algériens, ni Marocains, ni Français. Pour qu'ils aient le sentiment d'être Français, il faut qu'ils aient un modèle à imiter. Ce n'est pas le cas.

Comment peuvent-ils être fiers d'être français quand la France se dilue dans un ensemble mercantile aux frontières mal définies ? Comment peuvent-ils se retrouver et s'identifier alors que personne – pas même l'Éducation nationale – n'a cherché à leur inculquer l'histoire de France, sa civilisation, sa culture, sa langue ?... Comment les incriminer alors que nos gouvernants de droite comme de gauche ont renoncé depuis belle lurette aux valeurs qui ont fait la France, à savoir le patriotisme, l'esprit de sacrifice, la défense de la langue, de l'héritage religieux et spirituel ?...

Ségrégation

Grosso modo, l'évolution économique et sociale de notre pays aboutit en fait à séparer le territoire national en deux zones : les villes et les banlieues. Les premières constituent des pôles de richesse économique et culturelle. Les secondes sont des zones enclavées et dépourvues d'équipements.

Nous avons affaire à une ségrégation territoriale. De sorte que les habitants des banlieues ont le sentiment d'être des laissés-pour-compte. La preuve en est que même les entreprises installées dans ces zones délaissées refusent d'embaucher les jeunes des cités environnantes. Elles y vont uniquement pour bénéficier des avantages fiscaux mais se montrent rarement solidaires.

Souvent ces banlieues sont des cités-dortoirs manquant de l'essentiel. Elles sont tout sauf ce qu'on appelle des espaces de vie. Dépourvues de centre d'animation, de théâtre, de musée, de salle de cinéma, de bibliothèque, de commerce de proximité..., elles n'offrent pas un cadre attrayant pour les habitants. Il est difficile d'y vivre et de s'y sentir bien. Dans ces conditions, livrés à eux mêmes et manquant de perspectives, les jeunes de banlieues sont une proie facile pour les trafiquants de drogue et pour les intégristes prêts à exploiter tous les événements.

La citoyenneté suppose l'attachement et l'adhésion à des valeurs qui sont la langue, la participation, la culture, la spiritualité... Le système politique français étant ce qu'il est, les habitants des banlieues en déduisent

La France doit retrouver sa fierté

qu'il n'y a pas de place pour eux. La démocratie représentative où à peine 35 % des Français sont représentés laisse peu de place pour une réelle participation citoyenne. Dans l'état actuel de notre régime politique caractérisé par une coupure réelle entre les gouvernants et le peuple, la crise des banlieues ne peut trouver une issue favorable.

Pour aider à résoudre ce problème, non seulement il faut restaurer l'autorité, celle de l'État et celle des parents, mais il faut réformer les institutions, faire respecter les valeurs de la nation, poser des repères fermes... Dans un pays où l'élite manifeste un attachement mou à la France, à son histoire, à sa civilisation, il n'est pas étonnant que les jeunes ne cherchent pas à s'y identifier.

■

AZERBAÏDJAN

Crise à Bakou

par PASCAL NARI

Azerbaïdjan, ex-république soviétique, pays à majorité (70 %) chiite, 8,2 millions d'habitants pour une superficie de 86.600 kms², terre iranienne jusqu'au milieu du XIXe siècle, russe jusqu'à 1918-19, annexée de force par Lénine à l'Union soviétique, république indépendante depuis la dislocation de celle-ci.

L'exemple azerbaïdjanais illustre une fois de plus l'hypocrisie dominante et la relativité du respect des droits de l'homme par les pays donneurs de leçons.

Pays au sous-sol immensément riche de ses gisements pétroliers et grâce aux gisements prometteurs dans sa partie de la mer Caspienne, l'Azerbaïdjan est également la terre où transite un gigantesque oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan sur la côte turque de la Mer Noire. Un oléoduc de 1.770 kilomètres construit par les compagnies anglo-américaines au prix de 3,7 milliards de dollars, qui achemine une partie du pétrole dont l'Occident a besoin.

L'Azerbaïdjan connaîtra cette année 2005 un taux de croissance de 18,4 % par rapport à 2004. Le F.M.I. prévoit un taux de 26,6 % pour 2006, que les autorités contestent, avançant celui de 30 % ! Insensé certes, mais avec la hausse du pétrole et les revenus de l'oléoduc, tout est envisageable.

L'Azerbaïdjan est une "république dynastique". Gouvernée d'une main de fer par Geydar Aliev, officier supérieur du K.G.B., numéro 2 de l'Union soviétique sous Gorbatchev, avant de devenir président, puis par son fils Ilham Aliev, 43 ans.

Corruption

Les libertés publiques et politiques y sont dérisoires, la répression (parfois sous forme d'assassinat) des opposants est monnaie courante dans ce pays. Les observateurs sont unanimes : la corruption au profit du clan au pouvoir y est de règle. L'argent du pétrole coule et une minorité en profite : le taux de pauvreté y est de 40 % !

On parle, néanmoins, peu de ce pays. Les États-Unis et les grandes multinationales pétrolières en sont les véritables maîtres. La protection de leurs "intérêts" exige un pouvoir "fort", "stable" et surtout obéissant. Le reste est sans importance.

Pour Washington, l'Azerbaïdjan présente aussi un grand intérêt stratégique face à la Russie et à l'Iran. L'armée azerbaïdjanaise a été formée et est encadrée par les Américains. Deux stations d'écoute et de surveillance géantes viennent d'y être installées. Elles contrôlent toute la région. Les intérêts en jeu sont trop importants et méritent surveillance et protection.

Des élections législatives générales viennent de se dérouler le dimanche 6 novembre dans ce pays. Les conditions de leur déroulement et le sort fait aux opposants ont été condamnés par les organisations internationales. Avec fermeté, certes, mais dans la discrétion. Intérêts pétroliers exigent.

Intérêts pétroliers

En Ukraine, en Géorgie, en Kirghizistan, il s'agissait de s'attaquer aux intérêts et à l'influence de Moscou. Le tapage planétaire en faveur des "droits de l'homme" et de la "démocratie" a eu une très grande résonance. En Azerbaïdjan point. Deux des principaux chefs de l'opposition ont été arrêtés à Kiev par l'Ukraine "démocrate" et livrés à Bakou. Aucune protestation. D'autres ont été arrêtés sur place, des manifestations interdites, le contenu des urnes changé au profit du pouvoir...

Silence sur toutes les ondes ou presque. Nos lecteurs connaissent bien les tenants de conscience sélective et de droits de l'homme à géométrie variable et leur attitude.

Les opposants réunis au sein d'une "coalition de liberté" réclament l'annulation du scrutin – qui a évidement donné une écrasante majorité aux partisans du président Aliev – et la tenue des élections libres sous contrôle international. Ils menacent de descendre dans la rue, de refaire le coup de Kiev et de Tbilissi.

Il est probable que les Américains vont intervenir pour faire annuler quelques élections locales où les fraudes ont été trop visibles pour sauver les apparences sans que cela puisse gêner Ilham Aliev.

L'exemple azerbaïdjanais illustre une fois de plus, si besoin en était, l'hypocrisie dominante et la relativité du respect des droits de l'homme par les pays donneurs de leçons.

Selon que les intérêts pétroliers sont ou non respectés, selon que Washington est concerné ou non...

L'Azerbaïdjan est un pays particulièrement sensible. Américains, Russes, Turcs, Iraniens y ont des intérêts directs. Les réseaux islamistes s'y développent bien que très surveillés par le pouvoir. Le pétrole y joue un rôle déterminant.

L'existence dans ce pays d'un pouvoir stable, mais moins corrompu, et plus présentable serait dans l'intérêt de ses citoyens, mais aussi de tout le monde.

■

UNE UNIVERSITÉ VRAIMENT LIBRE

L'Institut universitaire Saint-Pie X a fêté ce samedi 8 novembre, au cours de la leçon inaugurale, son vingt-cinquième anniversaire. L'abbé Christian Thouvenot, recteur, avait invité les fondateurs, notamment l'abbé Alain Lorans, recteur émérite, et le professeur Jean-Pierre Brancourt, qui retracèrent avec enthousiasme et humour les débuts difficiles de cette entreprise qui fit sortir un bien de la mauvaise loi Edgar Faure et qui fut encouragée par Mgr Marcel Lefebvre soucieux de restaurer les intelligences à la lumière de la foi. Le professeur Lanavère évoqua pour sa part le deuxième recteur, l'abbé Michel Simoulin. puis Me Franck Bouscau précisa le fonctionnement du jury propre à l'Institut, grâce auquel les étudiants obtiennent à partir de programmes spécifiques des diplômes d'État.

Cette journée fut aussi l'occasion de constater le sérieux des thèses et mémoires de maîtrise effectués par les étudiants sous la direction des professeurs de l'Institut. Ainsi l'auditoire a-t-il pu apprendre beaucoup sur l'Œuvre de Saint-François de Sales, ou sur la Congrégation du Saint Nom de Jésus dans les années difficiles entre le XIXe et le XXe siècle, ou sur saint Ignace d'Antioche ou encore sur l'apologétique chrétienne au XVIIIe siècle à l'occasion d'une assemblée du clergé en 1775.

M. l'abbé Régis de Cacqueray-Valménier, supérieur du District de France de la Fraternité Saint-Pie X, a conclu la journée en montrant l'exemple de courage, d'espérance et de foi que donne cette noble maison.

M.F.

● *L'Institut organise* ***le samedi 10 décembre 2005*** *un important colloque* Le Christ-Roi face à l'apostasie laïque*. Interventions de Mgr Bernard Fellay, Mgr Bernard Tissier de Mallerais, les abbés Christian Thouvenot, Benoît de Jorna, Bruno Schaeffer, les professeurs Godeleine Lafargue-Dickès, Claude Rousseau, Daniel Pannier, Hugues Petit, Gérard Frémiot, Thierry Martin, Franck Bouscau.* ***De 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures****, Salons du Press Club de France, 8, rue Jean Goujon, Paris VIIIe.* ***Inscription impérative*** *: Institut Saint-Pie X, 21 rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Droit d'entrée : 20 euros (étudiants : 12 euros).*

TRENTE ANS APRÈS

Ce lundi 31 octobre, à 1 h 46, est née à Madrid, une petite princesse au délicieux prénom de Leonor, premier enfant du prince héritier d'Espagne Felipe, prince des Asturies, et de son épouse Letizia.

Bien des Français envient la joie que se préparent à manifester les Espagnols lors du baptême de leur infante dans quelques semaines. Heureux peuple qui peut encore sentir vibrer la fibre nationale au rythme des battements de cœur d'une famille où chaque naissance est signe d'espérance pour le pays entier !

Selon la constitution espagnole Leonor ne pourra succéder à la couronne que si ses parents n'ont pas un jour un fils. Souhaitons l'arrivée prochaine d'un héritier car, à nos yeux, rien ne vaut mieux que la tradition française de succession de mâle en mâle par ordre de primogéniture pour assurer la pérennité de la lignée et son identification à la continuité nationale.

Stabilité politique

De toute façon l'arrivée de Leonor est un beau cadeau pour S.M. le roi Juan Carlos 1er en ce trentième anniversaire de son accession au trône (22 novembre 1975). Beaucoup pronostiquaient, alors, que son règne ne durerait pas. Ils doivent maintenant reconnaître que la popularité du souverain n'a cessé de croître pendant ces années, alors que celle de n'importe quel chef d'État élu dans les autres pays européens s'effrite en quelques années... C'est la force des monarchies d'être l'ultime élément de stabilité au-dessus du fourmillement des passions. Force bien nécessaire quand, faute d'une énergique formation politique, le peuple espagnol, avec le soutien du roi lui-même, s'est cru obligé après la dictature franquiste de plonger dans les jeux suicidaires de la démocratie, empêchant du fait même la monarchie de donner toute la mesure de ses bienfaits...

Le sort de l'Espagne, notre voisine et notre sœur catholique et latine, ne peut laisser les Français indifférents. Nous lui rendons visite dans ce dossier.

M.F.

Pas d'unité sans le Roi

par Michel FROMENTOUX

À l'école de Maurras, nous ne sommes pas les "charlatans" de la monarchie. Il ne suffit pas à nos yeux qu'un pays soit en monarchie pour en faire un État modèle. Si nous sommes convaincus que l'accession au trône du roi Juan Carlos 1er fut une chance pour l'Espagne, c'est parce qu'il est facile d'imaginer l'horreur des troubles et des soubresauts qui, après la mort du général Franco en 1975, auraient ensanglanté ce pays où les blessures de la guerre civile ne sont pas encore toutes cicatrisées. Par sa seule présence au-dessus des partis et des factions, le Roi, surmontant toutes les rancœurs, a sauvegardé l'unité de son pays. N'aurait-elle offert que ce seul bien, la restauration devrait être regardée avec reconnaissance par les Espagnols, car ce bien-là est le *premier* de tous, la *condition* de tous les autres – la condition de l'existence même d'une nation.

En Espagne, l'expérience monarchique a été parfois cahotante, mais la république s'est discréditée en débouchant sur des atrocités.

Il n'en reste pas moins qu'en s'ouvrant à l'Europe beaucoup plus vite que n'eût souhaité le général Franco, l'Espagne s'est embourbée dans les scories que traîne la démocratie. Là où régnait il y a peu l'ordre, la tradition et la foi catholique, se sont vite engouffrées la frénésie parlementaire, les idéologies mondialistes, les utopies libérales et socialistes, les licences intellectuelles et morales à la mode... Faut-il incriminer le roi ? Ce serait mal connaître son rôle dans le système des monarchies constitutionnelles modernes où l'on se réfère à la Couronne autant qu'on s'en méfie...

S.M. Juan Carlos 1er

Le roi ne peut pas tout

La monarchie, disons-nous, est la *condition* du rétablissement des valeurs propres à une nation. Si les élites sont prêtes à un tel rétablissement, l'institution facilitera leurs efforts et en multipliera les fruits. Si, en revanche, mal formées, elles n'éprouvent pas le besoin de sortir de la mélasse mercantilo-hédoniste, le roi ne peut se substituer aux forces intellectuelles, morales et religieuses démissionnaires... Qu'après Vatican II, en Espagne comme ailleurs, les évêques aient cru devoir adopter un profil bas au lieu de parler avec autorité, et qu'à la même époque les intellectuels se soient laissés contaminer par les idées mortifères passant les Pyrénées, cela a beaucoup plus aidé à la décadence spirituelle de l'Espagne que le prétendu laxisme du souverain.

La loi Zapatero

Au moins, nous rétorquera-t-on, le roi aurait-il pu s'opposer à la légalisation du mariage homosexuel avec droit à l'adoption d'enfants. Cette loi Zapatero (du nom du Premier ministre so-

Régner en Espagne...

Si des princesses venues d'outre-Pyrénées ont donné le jour aux plus grands rois de France (saint Louis, fils de Blanche de Castille, – Henri IV fils de Jeanne d'Albret reine de Navarre, – Louis XIV, fils d'Anne d'Autriche infante d'Espagne), le droit reconnu aux femmes de régner ou de transmettre la couronne a empêché qu'en Espagne la monarchie incarnât sans discontinuité les destinées de la nation.

Les descendants de la grande Isabelle la Catholique ne furent guère à la mesure de leur tâche : Charles-Quint accumulant les héritages voyait trop grand, Philippe II assura un véritable Âge d'or, mais Philippe III, Philippe IV, Charles II, rois souffreteux, firent perdre à l'Espagne sa place dans les affaires européennes.

Sans enfant, Charles II se choisit comme successeur le petit-fils de sa sœur Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV. Le jeune Philippe, duc d'Anjou, renonça donc au trône de France, devint en 1700 le premier Bourbon d'Espagne sous le nom de Philippe V, fut vivement acclamé par les Espagnols, mais dut son maintien au pouvoir à la ruineuse guerre dite de Succession d'Espagne où son royaume perdit Naples, la Sicile, Milan, la Sardaigne, les Pays-Bas, Minorque et Gibraltar.

Ses successeurs, tandis qu'ils installaient par héritage ou reconquête leurs cadets à Parme et dans les Deux-Siciles, assurèrent une certaine prospérité au pays sans pour autant empêcher la fuite des hommes de valeur vers les Amériques. Le peuple restant inculte, les idées révolutionnaires vinrent semer aisément leur venin. Un conflit entre Charles IV et son fils le futur Ferdinand VII attira les malheurs de l'incursion napoléonienne. L'insurrection contre l'usurpateur Joseph Bonaparte fut pour des têtes légères l'occasion d'inoculer au pays le goût du parlementarisme, dont l'instable Ferdinand VII – que la France dut secourir – était bien incapable de le guérir.

Ferdinand VII commit une autre erreur fatale : n'ayant eu de ses quatre mariages que deux filles, il rompit avec la sage tradition bourbonnienne et décréta que l'aînée prénommée Isabelle lui succéderait. Aussitôt les hommes d'ordre et de tradition se rangèrent derrière le frère du roi, Don Carlos. Il s'ensuivit trois guerres carlistes (la lignée des descendants de Don Carlos ne s'éteignit qu'en 1936).

Peuple farouche

Le règne d'Isabelle II fut catastrophique. Les libéraux qui l'entouraient se montrèrent vite incapables de la moindre action suivie, les pronunciamentos se succèdèrent jusqu'au jour où, en 1868, la reine se prélassant aux bains de mer, la flotte se souleva. Déchéance d'Isabelle. Profusion de candidats au trône (un Hohenzollern, un Savoie). Puis un beau jour, tandis que la Navarre et la Catalogne s'agitaient, proclamation de la république, donc de nouveau le chaos (quatre présidents en dix mois !).

Puis en 1874 un général de bon sens appela au trône le fils d'Isabelle, Alphonse XII, qui sut s'attacher les cœurs mais mourut à vingt-neuf ans, laissant à sa veuve Marie-Christine le soin de préparer le futur Alphonse XIII à sa tâche. Celui-ci fut un roi courageux et habile : voyant sans cesse les libéraux tenter de le réduire à l'impuissance, il toléra la dictature de don Miguel Primo de Riveira, mais les errrements républicains réapparurent et le roi, voyant la situation lui échapper, dut s'exiler en 1931. Il n'abdiqua jamais, pensant qu'après le calvaire de la guerre civile, cette Espagne farouche aurait à nouveau besoin d'un roi pour garantir l'unité et la paix.

La poigne indispensable pour rattraper l'Espagne au bord du précipice fut celle du général Franco, mais une dictature ne saurait s'éterniser. Après tant d'épreuves seul un roi pouvait panser les plaies ; d'où les pourparlers parfois orageux mais concluants entre le Caudillo et le fils d'Alphonse XIII, le comte de Barcelone, afin de préparer au trône le fils de ce dernier Juan Carlos. On comprend qu'après tant de décennies cruelles pour son peuple, le roi n'ait pas de plus grand service à rendre à l'Espagne et à la monarchie que de ne pas trop s'immiscer dans les questions opposant les Espagnols entre eux...

M.F.

Pas d'unité sans le Roi

cialiste) a été adoptée en avril dernier par les députés avec une majorité de 57 %. Loi d'autant plus inique que jusqu'alors la famille était en Espagne moins bafouée qu'ailleurs : seuls 20 % des mariages (entre homme et femme, bien sûr) débouchent sur un divorce et les familles nombreuses ne sont pas rares.

José Luis Zapatero, chef du gouvernement espagnol

Comme le disent les *Cahiers Saint-Raphaël* de septembre, cette loi « **se trouve ainsi en décalage total avec la manière de vivre des Espagnols** » (1). D'ailleurs les protestations ont été et continuent d'être très vives : un million et demi des personnes – dont des évêques – manifestant le 18 juin dans les rues de Madrid, refus de plusieurs maires de grandes et petites villes d'appliquer la loi, un million de signatures au bas d'une pétition demandant que le texte repasse devant le Sénat, saisie par un grand nombre de juges du Tribunal constitutionnel... Tout n'est peut-être pas encore joué.

Le roi, pour sa part, n'a pas semblé touché par l'appel de Jean-Paul II mourant : « **Tous les fidèles sont tenus de s'opposer à la reconnaissance juridique des unions homosexuelles** ». L'épiscopat espagnol l'a supplié de faire valoir son droit à l'objection de conscience, au besoin en imitant le roi Baudouin de Belgique qui, en 1990, s'était fait reconnaître une "impossibilité temporaire de régner" afin de ne pas avoir à signer la loi autorisant l'avortement. Juan Carlos n'est pas allé jusque là et, de la part de l'héritier des Rois catholiques, cela est attristant.

Nul n'a toutefois le droit de parler à la place du pape Benoît XVI qui n'a pas estimé opportun de signifier au roi une excommunication. En outre, il convient de se demander si Juan Carlos avait la possibilité de faire valoir ses convictions personnelles sans exposer l'Espagne au risque d'une crise institutionnelle. Il appartient aux Espagnols d'en juger. Contentons-nous de redire que la fonction royale est d'assurer unité et continuité et que c'est dans la mesure où les Espagnols auront, grâce à la lignée royale d'âge en âge, le sentiment d'exister en tant que nation qu'ils éprouveront le besoin de revenir aux sages principes qui fondent la civilisation.

Surtout pas la république !

Ajoutons qu'en Espagne régner n'est pas seulement difficile (comme partout) mais périlleux. Le peuple ayant été dans les turbulences de l'histoire des deux derniers siècles assez peu formé politiquement, tout ce qui divise risque de mettre le feu aux poudres et les séparatismes régionaux sont vite exacerbés. L'expérience monarchique a été souvent cahotante *(voir page 7)*, alors que la république s'est discréditée en débouchant sur des atrocités. Il faut reconnaître la grande sagesse du général Franco lequel, ayant sorti son peuple de la guerre civile en lui demandant un grand effort de discipline, a voulu restaurer la monarchie pour que celle-ci apaise le pays. Même très imparfaite, elle vaut en Espagne (et ailleurs) mille fois mieux qu'une république..

■

(1)* Cahiers Saint-Raphaël*, ACIM, 20 B, place Dupleix, 75015 Paris.

L'hémorragie des mouvements nationaux

par Pierre LAFARGE

La mort de Franco signifie la fin de l'influence des mouvements nationalistes et contre-révolutionnaires en Espagne, ceux-là même qui avaient permis son accession au pouvoir.

Si le régime franquiste a réussi sa transition institutionnelle, force est de constater qu'il a échoué sur le plan intellectuel.

En 1936, au déclenchement de la guerre civile espagnole, deux principales familles de pensée et d'action rallient l'insurrection des militaires et lui apporte le soutien de leurs nombreux militants : la Phalange nationale-syndicaliste et les traditionalistes carlistes.

Phalange et carlisme

La Phalange (1) a été fondée en 1933 par l'avocat José Antonio Primo de Rivera (1903-1936), qui sera fusillé par les républicains au début de la guerre civile. Catholique, nationaliste, corporatiste il est marqué par la pensée conservatrice de José Ortega y Gasset et de Miguel de Unamuno. Il agrégera en 1934 à son mouvement les *Juntas de Ofensiva National-Sindicalista* du positiviste et agnostique Ramiro Ledesma Ramos (1905-1936), marqué de son côté par Nietzsche et Auguste Comte. La Phalange apparaît alors comme l'expression espagnole du vaste mouvement intellectuel et politique révolutionnaire-conservateur qui s'anime en Europe.

Les carlistes sont les héritiers des combattants contre-révolutionnaires des guerres civiles espagnoles du XIXe siècle. Bien implantés en Navarre, ils combattent autant pour la religion et la monarchie traditionnelle que pour la défense des libertés locales, les *fueros*. Il soutiennent les droits de la branche aînée des Bourbons espagnols et leur héritier spirituel, le prince Xavier de Bourbon Parme (1889-1977). Dans les rangs de leurs milices, les Requetes, combattent un certain nombre de royalistes français.

Marginalisation et émiettement

En 1937, le général Franco décide d'unifier l'ensemble des mouvements nationaux au sein de la Phalange traditionaliste, qui demeura le parti unique jusqu'en 1967, où son nom même disparaît (les partis ne seront autorisés qu'en 1976). Son programme économique initial ne sera jamais réalisé. Le mouvement ne survivra pas à la disparition du Caudillo. Comme l'écrit Arnaud Imatz : « **L'agonie du courant se poursuit inéluctablement. Faut-il donc conclure à la marginalité et à la disparition définitive de toute forme de phalangisme ? L'histoire récente conduit à répondre par l'affirmative.** » Effectivement, éclatés entre divers groupuscules, les rassemblements de phalangistes se résument bien souvent à l'heure actuelle à des défilés de skinheads. Les trois listes phalangistes n'obtiennent par exemple aux élections européennes de 2004 que 0,08 % des voix.

José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange

De leur côté, à la mort de Franco, les carlistes s'entredéchirent entre les partisans du fils aîné du prince Xavier, Carlos-Hugo, ralliés au socialisme autogestionnaire et ceux de son fils cadet, Sixte-Henri, héraut d'un traditionalisme intégral.

Les carlistes sont aujourd'hui divisés en trois tendances. L'une est clairement marquée à gauche : le *Partido carlista*, qui soutient les prétentions de Carlos-Hugo de Bourbon, duc de Parme (0,01 % aux européennes de 2004). La *Comunion tradicionalista carlista*, quant à elle n'a plus de prétendant et concentre ses activités sur la défense des valeurs traditionnelles de l'Espagne. Enfin un certain nombre de carlistes soutiennent les droits de S.A.R. le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme.

Le général Franco

Si le régime franquiste a indéniablement réussi sa transition institutionnelle, force est de constater qu'il a lamentablement échoué sur le plan intellectuel : la marginalisation de la droite anti-libérale, qu'elle soit nationaliste ou traditionaliste, en est la preuve irréfutable.

■

(1) Sur la Phalange et Primo de Rivera il faut lire le remarquable ouvrage d'Arnaud Imatz :* José Antonio, la Phalange Espagnole et le national syndicalisme*. Éd. Godefroy de Bouillon, 2000.

Sites internet

Phalangistes :
www.falange.es
www.falange-autentica.org
www.la-falange.com
Carlistes :
www.partido-carlista.com
www.ctcarlista.org

Immigration : le danger grandit

L'Espagne se trouve face à un problème d'immigration de plus en plus sérieux. Elle accueille des Africains, mais aussi des Sud-Américains qui, eux, s'intègrent plus aisément car hispanophones. Les images diffusées récemment à la télévision sur les Africains tentant de franchir les barrières de Ceuta et Melilla donnent une idée de la pression migratoire qui s'exerce venant d'Afrique.

Céclie Chambraud donne dans Le Monde *du 12/11/05 les chiffres suivants : « **En 2000, l'Espagne comptait moins de 900.000 étrangers en situation régulière, c'est-à-dire 2,21 % de la population. Aujourd'hui, ils sont 3,69 millions à être enregistrés dans les mairies, soit 8,4 % de la population** ». Entretemps le gouvernement du socialiste Zapatero a régularisé la situation de 700.000 "sans-papiers".*

L'essor économique que connaît l'Espagne permet d'offrir des emplois à ces immigrés. D'autre part, ceux-ci ont des lieux de résidence dispersés, ce qui a épargné jusqu'à présent aux Espagnols des troubles analogues à ceux que connaît la France.

*Il n'empêche que plusieurs villes situées à la périphérie de Madrid ne cessent de croître : Getafe, Leganès, Al Corcon, Mostolès et Fuenlabrada. « **Ensemble, ces villes réuniront dans dix ans un million d'habitants** » prédit Cécile Chambraud. « **Dans la capitale**, écrit-elle par ailleurs, **de 156.000 en juillet 2000, ils** [les immigrants] **sont passés à 513.000 en juillet 2005, soit 15,9 % de la population** ».*

Jacques CEPOY

MESSE

● Une messe sera célébrée par M. l'abbé Xavier Beauvais en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, rue des Bernardins, Paris V^{e} (métro Maubert-Mutualité) le **vendredi 25 novembre 2005** à 19 h 30 pour le repos de l'âme de **Francisco FRANCO BAHAMONDE**, chef de l'État espagnol, rappelé à Dieu le 20 novembre 1975, et de **José Antonio PRIMO de RIVERA**, fondateur de la Phalage espagnole, fusillé le 20 novembre 1936.

Trait d'union entre trois mondes

par Serge MARCEAU

La tentative du président américain George W. Bush de créer une zone de libre-échange américain, allant de l'Alaska à l'extrême sud de l'Argentine et du Chili, et, naturellement dominée par les États-Unis, vient d'échouer. Non pas à cause des manifestations violentes de milliers d'opposants, ni des diatribes du président Chavez, du Venezuela, mais par suite des réserves exprimées par de nombreux États latino-américains et, surtout, de l'opposition du Brésil et de l'Argentine, les deux "grands" du continent du sud.

Un théâtre où se détermine l'avenir de l'équilibre des forces dans le monde.

L'événement est de taille, il n'a presque pas été analysé en France en raison de la place prise par les désordres des banlieues dans l'ensemble des médias.

Il a deux significations majeures et conduit à une conclusion : il signifie d'abord l'échec voire le recul du mondialisme et de la globalisation érigés en nouveaux dogmes planétaires. Il traduit aussi les limites de la politique hégémonique de l'administration Bush et l'importance croissante de la résistance des nations face à une américanisation et une unification destructrices des identités culturelles et des spécificités économiques des pays et des régions.

La conclusion politique à tirer de cet événement passé inaperçu est l'importance de l'Europe, surtout de l'Europe latine dans cette partie du monde et du rôle primordial qu'elle pourrait y jouer si la volonté politique en existait. L'Espagne est la clé de voûte de cette politique.

"Grande" d'Europe

Avec une superficie de 504.782 km², une population de presque 40 millions de personnes, un taux de croissance de 2,7 % par an, des exportations en augmentation de 4,2 % (en 2004 par rapport à 2003), et son revenu par tête d'habitant (2004) de 22.391 dollars, l'Espagne est avec l'Allemagne, l'Italie, la France et la Grande-Bretagne, une des cinq grandes puissances de l'Union européenne dont elle fait partie depuis 1986.

Pays, certes, avec de grands problèmes structurels à résoudre : la tension dans la région basque, un chômage supérieur à 10 % de la population active – mais le travail "noir" y est important comme en Italie et ce taux de chômage n'est pas une exclusivité espagnole – et un afflux migratoire venu du Maroc et de l'Afrique subsaharienne difficile à maîtriser…

Le gouvernement actuel a décidé de régulariser 700.000 "clandestins". Une fois régularisés ces immigrés pèseront sur le marché du travail et circuleront librement en Europe.

Mais le dynamisme économique et un minimum de consensus social, absent des deux autres grandes puissances latines de l'Europe, permettent à l'Espagne de faire face à ses problèmes avec optimisme et fermeté.

Deux atouts de taille

On ne dira jamais assez que la monarchie espagnole – aujourd'hui trentenaire après une longue parenthèse – est le principal facteur d'unité, d'équilibre et de stabilité en Espagne donc de son développement économique et social.

George W. Bush et José Maria Aznar, l'ancien chef du gouvernement espagnol

L'institution royale est unanimement acceptée et respectée par toutes les familles politiques du pays. Les querelles du passé s'oublient progressivement et les Espagnols, grâce à un monarque qui joue parfaitement son rôle – se sentent solidaires. Il y a un recours, un élément de stabilité, un rempart. Cela compte pour un pays.

On n'oubliera pas non plus que cette monarchie, qui fait aujourd'hui l'unanimité, a été restaurée dans ses droits, sa fonction et sa place historiques, par le général Franco qui a vraiment formé le roi Juan Carlos.

Si l'Espagne d'aujourd'hui est une véritable puissance, un pays qui compte et qui est respecté, c'est aussi grâce à l'héritage laissé par le général Franco. Toute guerre civile laisse des traces qui s'effacent beaucoup plus difficilement et plus longuement qu'une guerre extérieure. La guerre civile espagnole a été longue, sanglante et impitoyable. Il faudrait encore une ou deux générations pour que tout soit normalisé. Mais sans le général Franco et son régime l'Espagne aurait été impliquée dans la Seconde Guerre mondiale et ses infrastructures économiques, portuaires, universitaires… qui font la fierté de l'Espagne d'aujourd'hui n'auraient pas existé. Ses élites non plus, y compris celle qui critique, souvent injustement, le caudillo.

Un chantier diplomatique exaltant

L'échec de la tentative mondialiste de Bush jr. en Amérique latine ouvre la voie royale à une coopération renforcée et institutionnalisée entre une partie de l'Europe au moins, et cette Amérique du sud attachée à l'Espagne – et au Portugal pour le Brésil – par la religion catholique, la culture, la langue et un passé commun même s'il fut parfois douloureux.

Depuis des décennies et avec une montée en puissance régulière, l'Espagne tente de confirmer et de renforcer sa présence et son influence en Amérique hispanophone. Ses succès sont considérables, son attirance face à une Amérique du Nord peu aimée pour le moment, est grande. Mais sur le plan économique, l'Espagne seule n'est pas de taille. Elle le serait avec quelques puissances européennes unies à elle.

Voici un chantier diplomatique exaltant, et autrement plus conforme aux réalités historiques et culturelles, que la construction "européenne" bureaucratique, sans âme et au service des multinationales avides de profit et rien d'autre.

À ne pas oublier non plus les relations privilégiées, et non toujours faciles, que l'Espagne a entretenues depuis des siècles avec l'Afrique et le monde musulman.

Actuellement avec le Maroc, des dossiers lourds subsistent. Mais en partie grâce aux relations privilégiées et dépassionnées des deux monarchies, l'axe Madrid-Rabat est une réalité. D'autres exemples pourraient être cités.

La France, avec sa grande expérience du monde musulman et de l'Afrique, pourrait être un facteur et un acteur de taille dans un partenariat avec ces pays et participer à une stabilisation des rapports Nord-Sud dans cette direction.

On voit mal, encore une fois, la "diplomatie" européiste jouer un rôle sur ce théâtre où se détermine l'avenir de l'équilibre des forces dans le monde.

L'Espagne, trait d'union entre des mondes tellement différents, sinon opposés : voici un élément dont une diplomatie française aurait dû et devrait tenir compte.

■

Une évolution régionale inquiétante

par Pierre HILLARD

Depuis la fin du régime franquiste, l'Espagne s'est dotée d'une constitution instituant une monarchie parlementaire. D'emblée, s'est mise en place toute une structure permettant de régler les rapports entre l'autorité centrale et les différentes entités régionales. Cette constitution fut approuvée par référendum à plus de 87 % le 6 décembre 1978. Elle a institué des régions dotées de capacités variables d'autogouvernement. On distingue trois niveaux d'administration territoriale : les communes, les provinces et les communautés autonomes.

Les conséquences inévitables du renforcement politique et linguistique des communautés autonomes entraînent une désaffectation croissante des citoyens espagnols à l'égard de la constitution de 1978.

Les communes au nombre de 8092 disposent d'un conseil élu au suffrage universel. Ce dernier élit à son tour le maire secondé par une commission de gouvernement local. Les communes sont compétentes en matière d'éducation, d'urbanisme, de protection de l'environnement ou encore de salubrité publique.

Les provinces sont à la fois des unités d'administration locale et des circonscriptions de l'administration centrale. Au nombre de 50, elles sont dirigées par un président élu par le conseil provincial. Celui-ci est composé de députés provinciaux élus par les conseillers communaux. Parmi les compétences accordées aux provinces, on peut rappeler la coopération juridique, économique et technique.

Enfin, la troisième strate dans l'organisation institutionnelle espagnole se situe au niveau des dix-sept communautés autonomes (basque, catalane…). Disposant de son propre règlement d'autonomie, le président de chaque communauté est élu par l'Assemblée législative. Celle-ci est élue au suffrage universel direct. L'ensemble est secondé par un représentant de l'État afin d'établir le lien entre l'autorité centrale et la communauté autonome. En dehors des principes régaliens propres au fonctionnement de l'État castillan, ces communautés détiennent des compétences très larges (aménagement du territoire, agriculture, activité économique…).

"Ping-pong" permanent

Les articles 148 et 149 de la constitution espagnole donnent à chaque communauté la possibilité de fixer le niveau de compétences qu'elle souhaite exercer. C'est pourquoi ces communautés se caractérisent par une variation de leurs compétences évoluant au gré de l'habileté des dirigeants régionaux. Ce point est à souligner puisqu'il a permis à la Catalogne d'adopter un nouveau statut le 30 septembre 2005 à la condition officieuse de ne pas heurter la constitution espagnole. Compte tenu des ambitions croissantes des féodalités ibériques, les frictions se font sans cesse plus dures avec Madrid. Le droit de fixer de nouvelles règles pour chaque communauté a ses limites mais leurs dirigeants l'admettent de moins en moins. À partir du moment où une communauté obtient une facilité dans sa gestion interne, les autres entités régionales espagnoles font pression pour obtenir des droits similaires. Le principe du "ping pong" permanent entre les communautés autonomes ayant obtenu gain de cause et celles restées sur leur faim est une source constante de conflits qui prend une ampleur d'autant plus grande que la politique européenne

Une évolution régionale inquiétante

en faveur des régions aiguise les appétits.

Cette variété dans l'organisation des communautés autonomes se traduit de deux manières. En effet, il faut distinguer les communautés de "pleine autonomie" des communautés "d'autonomie progressive". Les communautés de pleine autonomie ont la possibilité « **d'accès à l'autonomie** », c'est-à-dire le droit d'exercer de vastes prérogatives grâce à l'article 151 de la constitution espagnole. En revanche, le principe de l'autonomie progressive correspond aux droits accordés par l'article 148 aux communautés mais susceptibles d'être améliorés suite à une réforme de leurs statuts. Ce processus a été établi le 28 février 1992 par le "Pacte autonomique" suite à un accord conclu entre les deux grands partis, le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (le PSOE) et le Parti Populaire (le PP). La conséquence de cette réforme a été une montée en puissance des communautés autonomes disposant de prérogatives inférieures rattrapant celles jouissant de droits forts.

Le Palais del Congreso, siège du Parlement espagnol
Un climat politique délétère

Prérogatives linguistiques

Ces caractéristiques régionales en Espagne prennent un tour particulièrement vif avec le développement et l'enracinement des langues propres à la péninsule ibérique. Trois articles de la constitution espagnole (de 1978) se rapportent à la question des langues : les articles 3, 20 et 148.

Comme le précise l'article 3 : « **L'espagnol est la langue officielle de l'État. Tous les Espagnols ont le devoir de la connaître et le droit de l'utiliser. Les autres langues espagnoles seront également des langues officielles dans les communautés autonomes selon les statuts de chacune de celles-ci. La richesse des diverses modalités linguistiques de l'Espagne constitue un patrimoine culturel qui doit être particulièrement respecté et protégé** ».

L'article 20 introduit des éléments favorisant la diffusion des langues régionales puisque qu'il précise que la future réglementation de l'organisation et du contrôle parlementaire des moyens de communication sociale du secteur public « **devra se faire dans le respect du pluralisme de la société et des diverses langues de l'Espagne** ».

Enfin, l'article 148 dont nous avons mentionné les caractéristiques larges accorde de grandes prérogatives linguistiques comme le développement de la culture, de la recherche et l'enseignement de la langue de la communauté autonome.

Le renforcement des langues régionales en conformité avec ces articles et entrant inévitablement en concurrence avec l'espagnol s'est traduit par une rafale de mesures prises par les communautés autonomes favorisant l'utilisation de ces idiomes. Les mesures normalisant l'emploi de ces langues ont commencé dès le début de la décennie 1980 : loi du 24 novembre 1982 favorisant l'usage du basque, loi du 23 novembre 1985 favorisant l'usage et l'enseignement du valencien, loi organique du 29 avril 1986 de normalisation linguistique aux Iles Baléares, etc.

Qui plus est, ces communautés autonomes disposent d'une direction de la politique linguistique au sein de leur propre ministère de l'Éducation. Chargées de concevoir et de favoriser l'application de ces mesures en faveur des langues, ces directions de la politique linguistique témoignent de cette volonté assidue d'affirmer le basque, le catalan ou encore le galicien comme le socle incontournable de l'aire géographique de chaque communauté autonome.

Ambiance délétère

Les conséquences inévitables du renforcement politique et linguistique de ces communautés autonomes entraînent une désaffectation croissante des citoyens espagnols d'origine catalane ou basque à l'égard de la constitution de 1978. Signe de l'ambiance délétère du climat politique en Espagne, un récent sondage a dévoilé que 3 % des Espagnols considèrent la constitution de leur pays comme très mauvaise. En revanche, 70% d'entre eux estiment nécessaire de procéder à une refonte du cadre politique afin de le rendre plus compatible avec les exigences nouvelles de la société espagnole, sous-entendu des communautés autonomes cherchant à se soustraire à l'autorité de Madrid.

La crise institutionnelle qui se développe en Espagne inquiète le chef de l'État, le roi Juan Carlos, symbole de l'unité et de la permanence de la nation. Ce descendant de Louis XIV a reçu en 1982 la plus haute distinction euro-fédéraliste, le Prix Charlemagne qui, ironie de l'histoire, représente l'idéal des mondialistes cherchant à décomposer les nations afin de les rendre plus dociles à leur philosophie. L'Espagne commence à en faire les frais et son roi à payer son engagement dans un système très loin de l'esprit de son ancêtre saint Louis... ■

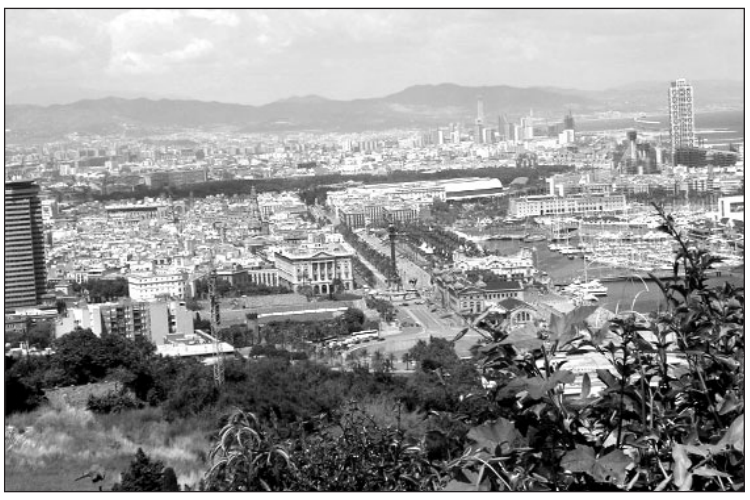

Barcelone
La montée en puissance des communautés autonomes

**** Pierre Hillard, auteur de* La décomposition des nations européennes*. Éditions François-Xavier de Guibert, 2005.***

La réussite de la viticulture espagnole

par **Guillaume CHATIZEL**

« **El Vino et la viña son inseparables de nuestra cultura** ». Tel est le premier article de la "ley de la viña y del vino" promulguée le 10 juillet 2003 sous l'autorité de Juan Carlos. Pour restaurer l'image du vin et lui permettre d'affronter les marchés export, l'Espagne a en effet réformé profondément sa législation sur le vin, révisant son système de classification et d'appellation, et définissant le vin comme un « **aliment** », échappant de ce fait à certaines des restrictions imposées aux boissons alcooliques et permettant même que l'État espagnol finance des campagnes d'information, de diffusion et de promotion du vignoble et du vin.

L'Espagne montre l'exemple d'une politique qui ne craint pas d'affirmer la dimension culturelle du vin.

Évidemment, cette loi n'a pas pour but de faire la promotion de l'alcoolisme et elle est d'ailleurs conforme avec la réglementation européenne et avec la réglementation qui interdit la consommation de boissons alcooliques aux mineurs. Comme en France, les ventes d'autres alcools plus forts ont progressé alors que la consommation de vin a de toutes façons diminué, passant en Espagne de 46,6 à 28 litres par habitant entre 1987 et 2003. La loi espagnole affirme donc que le vin, élément de la culture méditerranéenne et chrétienne, n'a pas à être la cible principale des campagnes contre l'alcoolisme et que la promotion du vin et de la modération permet tout au contraire de mener une politique de prévention de l'alcoolisme d'autant plus efficace qu'elle évite le piège d'une information et d'une communication aveugles.

La loi de 2003 a également innové en mettant en place un système d'appellations et de classification du vin assez bien fait pour que notre prestigieux Institut national des appellations d'origine contrôlée, qui ne peut que constater la perte de crédibilité et le déclin progressif de notre système d'A.O.C., envisage de copier le modèle espagnol.

Le soutien accordé au vin par l'administration espagnole, la reconnaissance par la loi de la place du vin dans la société ne sont certainement pas étrangers à l'étonnante réussite du vin espagnol à l'export : alors qu'en 2002 la France représentait 23 % des parts de marchés à l'export contre seulement 14 % pour l'Espagne, nous sommes descendus à 21 % pendant que l'Espagne atteignait 17 %.

3e producteur mondial

Troisième producteur mondial derrière la France et l'Italie, l'Espagne produit 40 millions d'hectolitres (contre 55 Mhl en France) et exporte 14 millions d'hectolitres, soit presque autant que la France.

Vin pétillant espagnol

Le vin espagnol affiche également de belles réussites commerciales à l'instar du groupe Freixenet, producteur de vins effervescents d'appellation Cava, qui est aujourd'hui propriétaire du négociant bordelais Yvon Mau et qui a ouvert place de la Madeleine en 2002 le plus beau magasin de vin existant en France, sous l'enseigne Lavinia.

Alors que les vignerons français n'en finissent pas de se plaindre d'être abandonnés et même attaqués par le gouvernement français, alors qu'ils manifestaient le 8 décembre 2004 en demandant si « **l'interdit est le seul avenir du vin en France** », l'Espagne nous montre l'exemple d'une politique qui ne craint pas d'affirmer la dimension culturelle du vin et récolte une belle réussite économique au moment où la viticulture française sombre dans la crise... ■

L'ACTION FRANÇAISE 2000 — TARIF DES ABONNEMENTS
(paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) . . . . . 76 €
2. Premier abonnement Étranger (un an) . . . . . 85 €
3. Abonnement ordinaire (un an) . 125 €
4. Abonnement de six mois . . . . . 70 €
5. Abonnement de soutien (un an) . . . . . 150 €
6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) . . . . . 45 €
7. Outre-mer (un an) . . . . . 135 €
8. Étranger (un an) . . . . . 150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom . . . . . Prénom . . . . . .
Adresse . . . . . .
. . . . . Tél. . . . . .
Ville . . . . . Code postal . . . . . .

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
Bulletin à retourner à *L'Action Française 2000*
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

KOSOVO
Un bilan catastrophique

par **Gérald BEIGBEDER**

Les statistiques étant totalement fausses et les communications tant de l'O.N.U. que de l'O.T.A.N., que de l'Union européenne se réduisant à une autojustification de leurs actions passées et présentes, il est très difficile d'obtenir des renseignements. Certes tous les services de renseignement des armées et des services de contre-espionnage sont au courant et par voie de conséquence les ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Défense nationale et les chefs d'État et de gouvernement n'ignorent rien de la situation.

Après toutes les fautes qu'ils ont commises, les occidentaux en commettront-ils une nouvelle en donnant l'indépendance au Kosovo ?

Le Kosovo aurait actuellement 1.900.000 habitants dont 300.000 Albanais de la République d'Albanie qui se sont introduits clandestinement depuis 1999. Il faudrait soustraire de ce montant les Albanais qualifiés Yougoslaves qui sont aux États-Unis, au Canada et en Australie et les réfugiés du Kosovo demeurant en Allemagne, en Suisse, en Suède et dans d'autres pays d'Europe occidentale. Il ne demeure que 100.000 Serbes (150.000 sont réfugiés en Serbie-Monténégro). Les Roms et autres nationalités ont été chassés pour la plupart. Ceux qui sont demeurés dans la province sont dans des camps et victimes actuellement d'un véritable génocide du fait qu'ils sont parqués dans les anciennes mines de plomb.

Le Kosovo est un territoire voué à la drogue principalement et à toutes les formes de criminalité (tabac, prostitution, vols de biens, destructions diverses des habitations des non-Albanais et des lieux de culte orthodoxe).

On assiste à un "boom" dans la construction. D'où vient l'argent ? On peut dresser l'inventaire suivant :

– retour des fruits de la corruption et de la prostitution, etc. d'Europe occidentale,

– cotisations obligatoires des travailleurs albanais de l'étranger (rackets),

– subventions de l'O.N.U,

– dépenses des fonctionnaires et soldats des organismes internationaux, des armées et des organismes non gouvernementaux (ONG),

– trafic de drogue,

– subventions de l'Arabie Saoudite pour la construction de mosquées et la distribution de fonds aux convertis.

Pessimisme

L'O.N.U. doit quitter le Kosovo le 1er juin 2006. L'O.T.A.N. est d'ores et déjà remplacée par l'Union européenne.

En conclusion, les résultats sont catastrophiques. Les conséquences des fautes des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne et des autres États de l'U.E., de l'O.T.A.N. et même des neutres dépassent tous les pronostics les plus pessimistes. On fait craindre que les incendiaires occidentaux ne trouvent pas de solution pour remédier à cette situation sauf celle de l'indépendance ou d'un protectorat quasi indépendant. Nombre de Ponce Pilate démocrates chrétiens ou sociaux-démocrates commencent à invoquer cette mauvaise solution. Si cette solution était adoptée, un pas de plus serait accompli dans la destabilisation de la Serbie, de la Serbie-Monténégro, des Balkans et de l'Europe.

■

Soldats de la KFOR en opérations

Le bien commun chassé par Narcisse

par **Grégoire DUBOST**

Depuis la parodie de mariage orchestrée par Noël Mamère, les partisans de la "cause homosexuelle" semblent peut-être moins pressants, mais leur résolution n'a pas faibli. Le retour de leurs revendications sur le devant de la scène politique sera-t-il l'occasion d'un débat plus réfléchi ? Le dernier ouvrage du prêtre et psychanalyste Tony Anatrella, *Le Règne de Narcisse*, devrait nous aider à en cerner les enjeux.

La question de l'homosexualité et de sa reconnaissance institutionnelle est abordée de façon superficielle dans les médias.

Dans une première partie, l'auteur se propose de définir l'homosexualité. Il y voit la conséquence d'un manque d'intériorisation de la différence des sexes, le résultat d'une identification au même que soi. Cette « **fixation narcissique** » donnerait parfois des personnalités très imbues d'elles-mêmes ; à l'opposé, elle pourrait aussi encourager les individus à se dévaloriser. Dans tous les cas, elle ne serait pas une option équivalente à l'hétérosexualité, mais un échec dans le processus normal du développement psychique de l'individu.

Principe de précaution

Représente-t-elle une image de la sexualité à partir de laquelle la société doit s'organiser ? Dans une seconde partie, Tony Anatrella expose les motifs de son opposition à la reconnaissance institutionnelle de l'homosexualité. Il décrypte la théorie du *gender*, selon laquelle la masculinité et la féminité seraient déterminées par la culture. Ses implications sont profondes : le déni de la différence sexuelle pourrait notamment amener la société à dissocier la procréation de la sexualité, brouillant ainsi les repères de la filiation.

L'auteur s'inquiète des conséquences de ce bouleversement symbolique. Selon lui, l'amour ne suffit pas à combler les besoins de l'enfant, qui risque d'être perturbé. Il en appelle donc au principe de précaution pour justifier son refus d'ouvrir le mariage et l'adoption aux « **duos homosexuels** ».

Imposture

Reste à convaincre nos compatriotes… La troisième partie est consacrée à la dénonciation d'un concept désormais consacré par la loi, l'"homophobie". Ce n'est qu'une « **imposture** » pour Tony Anatrella. Sa fonction ne serait pas seulement de discréditer l'opposition aux revendications homosexuelles, par analogie avec le racisme. Ce concept pourrait également contribuer à occulter certains phénomènes.

La détresse des jeunes homosexuels, particulièrement enclins au suicide, est connue de tous, mais quelle en est l'origine ? La mise en accusation de la société est une explication naïve aux yeux de l'auteur. Considérée comme « **le résultat d'un complexe psychologique** », l'homosexualité suscitera un trouble indépendamment du regard porté sur elle par la société. Quant à la réaction des parents découvrant l'homosexualité de leur enfant, parfois vive, elle témoigne « **d'une angoisse existentielle et non pas d'une quelconque "homophobie", comme on veut le prétendre dans un excès d'interprétation psychologique moralisante** ».

Bons sentiments

S'il est démuni de toute connaissance en psychologie, le lecteur ne se sentira peut-être pas à son aise, et dans ce cas il regrettera d'autant plus que l'ouvrage ne soit pas construit d'une façon plus rigoureuse. Trop d'idées sont avancées ici alors qu'il faut chercher l'explication ailleurs ; d'autres reviennent comme un leitmotiv sans être suffisamment argumentées : le déni de la différence sexuelle est peut-être dénoncé à chaque page, mais aucune n'est consacrée à la définition de cette réalité jugée fondamentale.

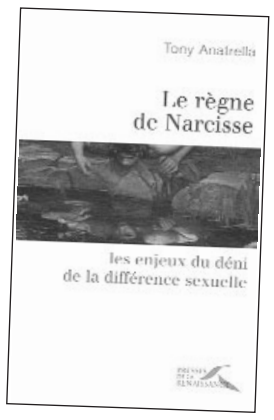

On comprend néanmoins combien la question de l'homosexualité et de sa reconnaissance institutionnelle est abordée de façon superficielle dans les médias. Sa dimension psychologique est écartée, les possibles conséquences sociales sont ignorées… Sous « **le règne de Narcisse** », les intelligences sont dévoyées par les bons sentiments. Ce constat est inquiétant à plus d'un titre, car il est symptomatique d'une société où le bien commun n'a plus sa place.

■

**** Tony Anatrella :*** **Le Règne de Narcisse – Les enjeux du déni de la différence sexuelle*. Presses de la Renaissance, 250 p., 18 euros.***

D.V.D.

Rin Tin Tin

■ De 1954 à 1959 fut tourné aux États-Unis un feuilleton qui passa sur l'unique chaîne de la R.T.F. en France à partir de 1961 ou 1962. *Rin Tin Tin* fut probablement la première série de type western à être diffusée chez nous. Dès que retentissait le clairon du régiment de cavalerie, les enfants s'assemblaient devant l'écran noir et blanc et assistaient fascinés vingt-six minutes durant aux aventures du plus célèbre berger allemand et de son maître le jeune caporal Rusty, chaperonné par le lieutenant Rip Masters et le sergent O'Hara.

Les trente-deux premiers épisodes de *Rin Tin Tin* viennent d'être édités dans un coffret de quatre D.V.D. Les téléspectateurs qui avaient huit ou dix ans lors des premières diffusions s'apercevront avec étonnement, tant leur mémoire a conservé une image enjolivée de cette saga, que les décors étaient presque toujours les mêmes au fil des épisodes et que la garnison du fort se réduisait à une poignée de soldats.

***Rin Tin Tin* ne fut certes pas une superproduction hollywoodienne, mais les histoires n'ont pas trop vieilli et, au fil de l'action, on découvre avec étonnement un acteur ayant fait ensuite carrière. Il en est ainsi pour un soldat déserteur d'une des aventures dont l'interprète n'est ni plus ni moins que Lee Van Cleef à ses débuts.**

Un conseil pour les quinquagénaires voulant revivre un pan de leur enfance : la série ayant été colorisée pour atteindre un nouveau public, manœuvrer votre télécommande de façon à recevoir les images en noir et blanc comme au bon vieux temps. Et en route, pour des chevauchées à travers les prairies et les montagnes du vieil ouest américain.

Renaud DOURGES

Références :
* Rin Tin Tin, *coffret de quatre D.V.D. Distribution : TF1 Vidéo*

La victoire posthume de Bismarck

par
René PILLORGET
professeur émérite d'Université

Le livre de M. Jean-Paul Bled nous rappelle combien fut considérable et relativement rapide l'œuvre de Bismarck. Entre 1859 et 1871, il a rejeté l'empire d'Autriche hors de l'Allemagne, unifié celle-ci sous l'autorité de la Prusse, et il lui a fait acquérir en Europe une prépondérance quasi inébranlée jusqu'en 1914.

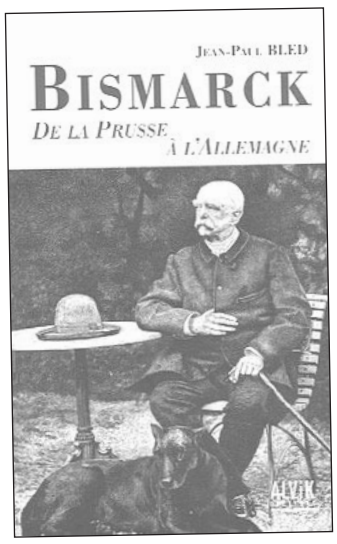

Les analystes qui tendent à tout expliquer par les facteurs économiques ne manquent pas de souligner que la Prusse produisait 90 % du charbon et de l'acier fondu de l'Allemagne et qu'elle y occupait la première place dans la plupart des industries textiles. On évoque à juste titre sa démographie, « **il n'est de richesse que d'hommes** ». Mais il convient surtout de souligner que les capacités exceptionnelles de Bismarck ont pu porter leur fruit parce qu'elles se sont exercées dans le cadre d'institutions excellentes, telles « **que toute force nationale y était employée, presque sans déperdition, de manière à donner le maximum de rendement** » écrit Charles Maurras.

« **Dans une Prusse républicaine, il y eût de grandes chances pour que Bismarck, Moltke et Roon se fissent la guerre. La Prusse eut donc valu ce que valait le parti de l'un de ces hommes, du vainqueur, *moins* ce que valait la somme de chacun des partis vaincus. Avec la royauté, la Prusse a valu : Bismarck *plus* Molke *plus* Roon, *plus* l'effet multiplicateur de leur bonne harmonie, établie tant par la fonction que par la haute valeur personnelle du Roi** » (1).

Ajoutons que si la Prusse était dotée d'un Landtag élu, son régime n'était nullement parlementaire : Bismarck ne pouvait pas être renversé au gré d'une majorité. D'ailleurs « **le loyalisme monarchique figure toujours en première place dans le système de valeurs du ministre, même si sa fidélité n'est pas exclusive d'une réelle indépendance d'esprit** », note M. Bled.

Il analyse de façon très vivante la personnalité de Bismarck, son pragmatisme, et son incomparable talent de diplomate qui lui permettait, par touches imperceptibles de faire croire à son interlocuteur que sa pensée correspondait aux désirs ou aux rêves de celui-ci. Il savait manier à plaisir la nuance et l'ambiguïté, sans s'embarrasser de trop de scrupules, mais, bien sûr, en respectant les formes. La dépêche d'Ems n'est pas un faux matériel, mais un faux moral.

Le livre de M. Bled dépeint toutes les facettes de ce personnage exceptionnel. Il rappelle que "le chancelier de fer", après 1871, mit en place un système diplomatique destiné avant tout à isoler la France et à protéger l'Allemagne d'une éventuelle invasion russe ; qu'il osa parler de "socialisme d'État" et dota l'Empire d'une législation sociale qui n'avait, alors, pas d'équivalent en Europe.

Enfin il pose une question cruciale : dans quelle mesure la pensée et l'œuvre de Bismarck annoncent-elles l'hitlérisme ? À considérer les ressorts idéologiques et les choix fondamentaux du régime, il parait difficile de conclure à une telle continuité (p. 306). Sur ce point, d'ailleurs, les historiens allemands apparaissent divisés. En tout cas, la réunification de l'Allemagne, en 1989, apparaît « **une victoire posthume du père de l'unité** » (p. 308). Un livre à lire et à méditer.

■

**** Jean-Paul Bled :* Bismarck. De la Prusse à l'Allemagne. *Éd. Alvik, 332 pages.***

(1)* Mes idées politiques, *p. 284.

Édith Piaf, un moineau de Paris

Ils ne sont plus là. Qui s'en aperçoit ? Les moineaux ont déserté Paris. D'en avoir vu un, il y a peu, place Sainte-Opportune – le joli nom ! – qui sautillait sur le trottoir, solitaire, blessé, peut-être ? J'en restai les yeux écarquillés. Où sont-ils passés, ces joyeux compagnons qui guettaient, au square, les miettes des goûters enfantins, pépiaient sans vergogne sur le banc où nous prétendions lire ? Évanouis, enfuis... la vie leur est dure : plus de caches dans les faîtages, de trous dans les gouttières, tout est au cordeau. Plus de mouches ni de vermisseaux, accaparés par les gros pigeons dandinant, seraient-ils aussi – c'est à frémir – des proies faciles pour les faucons de Notre-Dame ?

Veille ou rêve, cette pensée se poursuit depuis quelque temps. pour les moineaux partis... Aussi, est-ce d'un pied allègre que j'ai pris le chemin du Petit Gymnase où** Jacques Pessis **nous propose, dans une mise en scène de** Rubia Matignon**, une rencontre avec celle dont le nom de scène fut l'appellation argotique de notre oiselet : le Piaf. Du moins, augurai-je, cœur joyeux ou mélancolique, celui-ci me dira sa chanson.

Façon "Sacha", le raconteur** Jacques Pessis **est à sa table, crayon en main. Sur scène, statique, la Piaf des faubourgs, celle des années 30 et 40 et son fidèle accordéoniste. Tombe une pièce dans la sébile et la chanson s'envole. Et nous aussi, "emportés par la foule", nous suivons, ahuris, roulés-boulés dans ce flot musical, si familier à nos oreilles.

Edith Piaf

Alors défilent les auteurs :** Conté, Asso, Marguerite Monod, Moustaki**, depuis les débuts à l'A.F.C. jusqu'aux triomphes inoubliables :** La Vie en rose, Mylord, l'Hymne à l'amour**, tant de refrains baignés de rires et de larmes, comme la vie même de Piaf.

Nathalie Lhermitte ***qui l'incarne n'est pas son clone : elle a gardé ses cheveux blonds – bravo ! Si sa voix, son timbre sont proches de celui de la chanteuse, les nuances, les intonations sont bien siennes. Très brillamment accompagnée à l'accordéon par** Aurélien Noël**, elle parvient sans peine à nous émouvoir par son ardeur et à faire fredonner la salle. Ainsi égrenons-nous près de cinquante années d'une vie, vouée au bonheur de chanter et à l'amour.***

Gageons que ce moineau-là devrait bien enchanter notre automne.

Monique BEAUMONT

*** Piaf, une vie en rose et noir. *Petit Gymnase, 38, boulevard Bonne Nouvelle Paris 10e locations : 01.42.46.79.79. Jusqu'au 17 décembre 2005.***

**** À voir aussi :* Exposition Pierre Bonnard. *Thème :* les "ciels". *À l'Écu de France, 76 avenue du Général Leclerc, 78220 Viroflay dans le cadre du salon "Le souvenir de Corot". jusqu'au 27 novembre 2005 (entrée libre).***

JOURNÉE DE LECTURE

Itinéraires trotskistes

par
Pierre LAFARGE

Le trotskisme est une exception française. Depuis les années 30 il a toujours eu sa place dans l'imaginaire politique et militant de notre pays. Jean Birnbaum, journaliste au *Monde*, nous propose une plongée dans l'univers, la mémoire et les représentations des trois courants historiques du trotskisme français : la L.C.R., Lutte Ouvrière et le lambertisme (Parti des Travailleurs). C'est moins l'histoire ou les prises de positions des trotskistes que Birnbaum s'attache à présenter que l'esprit animant ces organisations.

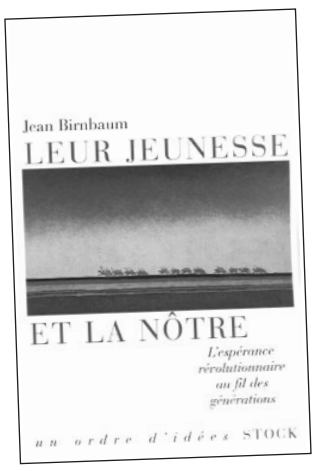

Il distingue trois générations de trotskistes français : celle des années 30, aux visées anti-nazis, même si beaucoup d'entre eux entendaient renvoyer dos à dos les démocraties anglo-saxonnes et le totalitarisme hitlérien, celle des années 60, violemment anti-colonialiste et enfin celle des années 90, résolument altermondialiste. Pierre Boussel, dit Lambert, peut symboliser la première, Alain Krivine ou Arlette Laguiller la deuxième et Olivier Besancenot la dernière.

Jean Birnbaum entend démontrer qu'il existe une tradition révolutionnaire se transmettant tant par l'écrit (revues, livres), que par l'oral. Une tradition qui s'est également forgée dans les coups incessants reçus du Parti communiste, surtout durant la période stalinienne.

Violence interne

L'auteur, s'il décrit cette tradition révolutionnaire avec sympathie, ne fait pas l'impasse sur la violence interne (en attendant qu'elle s'externalise après le grand soir…) de ces organisations et sur la tendance aux purges internes de ceux qui prétendaient dénoncer les purges staliniennes. Écoutons à ce sujet un militant lambertiste : « **Un jour que nous déjeunions ensemble, quelques années après son exclusion, Stéphane m'avait dit : "Jacques, heureusement qu'on n'a pas pris le pouvoir, parce que sinon…" Et il s'était passé la main derrière la nuque, d'un air de dire : on aurait fusillé des gens, ou on aurait été fusillé. Je crois qu'il avait raison.** »

Ce livre constitue donc une excellente introduction à l'esprit trotskiste, à ses forces et à ses dangers à l'heure où, les incertitudes politiques grandissant, certains de ces militants révolutionnaires se voient déjà au deuxième tour de la prochaine élection présidentielle.

■

*** Jean Birnbaum : *Leur jeunesse et la nôtre. L'espérance révolutionnaire au fil des générations.* Éd. Stock, 258 p., 20 euros.**

LIVRE

Hervé Ryssen
Les Espérances planétariennes

■ Ce livre d'Hervé Ryssen est une analyse de la littérature, de la philosophie et du cinéma cosmopolites. À travers l'étude des ouvrages de nombreux intellectuels contemporains, marxistes ou libéraux (Alain Minc, Jacques Attali, Edgar Morin, Marek Halter, Jacques Derrida, Pierre Bourdieu, Guy Konopnicki, Albert Jacquard, etc.), on découvre que les intellectuels "cosmopolites" appellent maintenant ouvertement au métissage généralisé, à la suppression des frontières et à l'unification du monde, dans un discours inlassablement répété et de plus en plus débridé.

L'avènement du monde nouveau et des temps messianiques passe par la destruction du catholicisme et du monde européen traditionnel. Il faut avoir lu les travaux de Wilhelm Reich et les ouvrages des"freudo-marxistes" pour comprendre jusqu'où peut aller cette volonté de destruction. Le thème de la "vengeance" se retrouve d'ailleurs aussi bien dans les textes religieux du XVIe siècle que chez certains romanciers contemporains comme Albert Cohen. Ces permanences sont étonnantes. Elles traversent les siècles, se transmettent sans prendre une ride de génération en génération. Voilà ce que sont les "espérances planétariennes".

J.C.

**** Hervé Ryssen :* Les Espérances planétariennes, *432 pages ; 19,90 euros franco. Commandes à Éditions Baskerville, 14 rue Brossolette, 92300 Levallois. Chèques à l'ordre de HERVÉ FRANÇOIS (en majuscules, sans rien ajouter).***

14-18 : vie et mort des Français

Avec la mort de ses derniers acteurs, la Grande Guerre entre définitivement dans l'Histoire, et devient tout de bon un sujet d'études. Or, tandis que les publications la concernant se multiplient, sa place dans les mémoires et les sensibilités diminue. Et sans doute n'est-ce pas une bonne chose. Voici des livres pour ne pas oublier.

Affrontement interminable

Pierre Vallaud consacre son œuvre aux conflits du XXe siècle. Après plusieurs ouvrages traitant de la Seconde Guerre mondiale ou de l'Indochine, il publie, en deux volumes, un *14-18, la Première Guerre Mondiale*, véritable précis qui allie à un récit d'une grande clarté une très abondante iconographie, largement inédite, et de nombreuses cartes.

Cet ouvrage a beaucoup de qualités ; l'ampleur de la vue d'ensemble proposée, qui ne se cantonne pas, comme souvent, au front de l'Ouest, mais aborde tous les terrains d'opérations, en est l'une des principales. Le front d'Orient, souvent laissé de côté, malgré l'engagement français aux Dardanelles, tient dans ces pages toute sa place, et la vision turque des événements, ignorée, est prise en compte. Le front de l'Est, le rôle des troupes russes, l'effondrement de la Russie tsariste, la Révolution d'octobre et ses conséquences, font l'objet de tous les développements souhaitables, comme, d'ailleurs, l'extension du conflit au Proche-Orient, et le début de la course au contrôle des champs pétrolifères.

C'est que Pierre Vallaud tient à resituer le premier embrasement du siècle passé dans le contexte d'un affrontement interminable, et à rappeler que rien n'était réglé en 1919, bien au contraire.

Tous les aspects, toutes les données, pas seulement militaires, du conflit, sont abordés, étudiés, et les prémices, et les aboutissements. Bien. Il faut s'étonner, cependant, que Maurras et l'Action française, sans doute à cause de leur nationalisme, soient classés dans ces pages au nombre des boute-feu qui auraient poussé le pays dans la guerre par esprit de revanche, sans se soucier des conséquences. C'est ignorer l'avertissement terrible du Maître de Martigues, ces « **cinq cent mille jeunes Français couchés froids et sanglants sur leur terre mal-défendue** » qu'il prophétisait, ce qui ne l'incitait certes pas à précipiter la France à l'aveuglette dans un conflit dont il était l'un des rares à prévoir le coût. C'est oublier, même, le prix du sang payé par l'A.F. et les sacrifices que les siens consentirent à la défense de la patrie …

Plumes illustres

Le travail des correspondants de guerre et des envoyés spéciaux dans la zone des armées entre 1914 et 1918 fut, en général, sévèrement jugé. Entre la crainte des "ciseaux d'Anastasie" qui incitaient les journaux prévoyants à s'autocensurer et le bourrage de crânes, entre désinformation et discours bravaches rédigés par les planqués de l'arrière, il semblait impossible de rien pouvoir retirer de sérieux ni d'intéressant de l'étude de la presse de l'époque, qu'elle fût française ou étrangère.

Les historiens reviennent un peu sur cette mauvaise opinion. Outre quelques témoignages de première main, datant pour la plupart du début du conflit, avant que les journalistes se vissent interdire l'accès au front et à ses abords, les articles en tous genres écrits en ces années-là présentent malgré tout quelque intérêt. Littéraire d'abord, car beaucoup furent signés des plus grands écrivains du temps ; historique ensuite, car les non-dit, les outrances, voire les mensonges, sont révélateurs d'une atmosphère, et plus encore des mentalités du moment.

Voilà pourquoi Alain Quella-Villéger n'a pas perdu son temps, ni celui de ses lecteurs, en se livrant à une quête patiente, à travers les publications françaises et étrangères, de tous les papiers qui pouvaient apporter quelque chose à l'historiographie. *14-18, grands reportages* couvre toute la durée de la guerre et rassemble une collection internationale de plumes illustres assez remarquable. L'Américaine Édith Wharton, francophile passionnée, raconte la mobilisation, le quotidien à Paris et son incursion en direction de Verdun avec des accents de ferveur touchants. Le Britannique John Buchan dit l'enfer des Tommies sur la Somme. Albert Londres accompagne quelques Poilus au Mont Athos. Blaise Cendrars réussit à sourire avec tendresse de la petite sœur Philomène et de son chaste émoi devant ce légionnaire blessé, et nu … Myriam Harry, l'arabisante, compatit aux souffrances des spahis et des goumiers blessés. L'Italien Luigi Barzini suit au jour le jour l'agonie de la Belgique envahie. Des textes de Colette, aimablement mondaine, de Pierre Loti, caricatural dans sa haine forcenée et forcée de l'ennemi, d'Arthur Conan Doyle, rejoignent les témoignages et les récits, venus de tous les fronts, de journalistes allemands, russes, turcs, pour la plupart inconnus en

par Anne BERNET

France, et peignent, avec des sensibilités différentes, la même fresque tragique de l'héroïsme et de la peine des hommes.

Au cœur de la détresse

Tel fut aussi le témoignage de Georges Duhamel dont l'œuvre romanesque, depuis sa disparition en 1966, n'a guère fait l'objet de rééditions. Médecin mobilisé, en première ligne, Duhamel fut incessamment confronté aux résultats du progrès et de la modernité appliqués à l'art de la guerre. C'est-à-dire à la réalité de blessures abominables telles que la chirurgie militaire n'en avait encore jamais connu. « **Il faut ne plus fabriquer d'armes qui infligent des blessures que nous ne savons pas soigner** ! » fait-il dire à l'un de ses chirurgiens de fiction, ses porte-parole, impuissants et ravagés. C'est tout le drame, et sans doute la prise de conscience, d'une époque et d'une science trop sûres d'elles que La Première Guerre mondiale arracha à leurs belles illu-

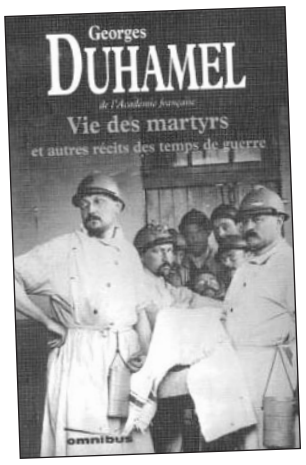

sions. *Vie des martyrs*, *Civilisation*, *Les sept dernières plaies*, réunies en volume Omnibus, complété par quatre ballades et la correspondance de l'auteur, au front, avec son épouse, sont, certes, des œuvres de fiction.

Duhamel, par respect du secret professionnel, par pudeur, avait changé les noms des soldats qu'il avait soignés ou accompagnés dans leurs derniers instants ; cette délicatesse lui valut longtemps d'être rejeté du nombre des témoins sérieux, comme si le fond de ses récits, à défaut du détail, n'avait point participé à dire l'indicible, avec le franc-parler et la crudité du médecin qui ne s'encombre pas de raffinements hors de propos.

Ces instantanés de soldats et d'officiers, saisis au cœur de la détresse et de la souffrance, quand aucun masque poli ne vient plus camoufler la vérité d'un homme ne sont pas uniquement une description sans fard, parfois teintée d'un humour grinçant, de la vie, et surtout de la mort, dans les hôpitaux de campagne pilonnés par l'artillerie, mais une galerie de portraits vrais de gens de tous milieux qui furent, ces années-là, l'âme, le cœur de la France. Et l'on se demande, désolé, comment un peuple pareil a pu, en moins d'un siècle, autant dégénérer …

L'épreuve de la France rurale

Yves Pourcher est historien, l'un des meilleurs spécialistes de 14-18, et l'auteur, entre autres, de *Jours de guerre* (Plon), incontestablement l'un des plus beaux livres écrits sur le quotidien de la tragédie. En fait, trop bien connaître un sujet peut se révéler un handicap lorsque l'on veut passer au roman historique et les échecs sont, en la matière, bien plus nombreux que les réussites. Yves Pourcher, lui, se sort haut la main de la tentative et *Le Rêveur d'étoiles,* fiction nourrie de son immense connaissance de l'époque et de son terroir de Lozère, est une incontestable et rare performance.

À travers l'histoire de Jérôme Charbonnel, le fils et l'héritier de la ferme de Coulagnettes, arraché à son foyer et à sa passion pour l'astronomie, qui reviendra une main en moins, mais surtout amputé de ses meilleurs amis, Pourcher communie intimement à la grande épreuve de cette France rurale arrachée à ses traditions, à ses rêves et à ses espoirs pour aller mourir dans la boue des tranchées. Le texte, nourri de documents authentiques, n'ignore ni l'héroïsme des femmes restées seules pour faire tourner les exploitations, ni le désarroi des maires de villages obligés d'annoncer les mauvaises nouvelles, ni l'élan de foi et de patriotisme qui dressa la France et lui permit de tenir.

Il y a là, outre Jérôme, quelques personnages difficiles à oublier, et surtout celui de Roger, qui écoutait chanter les oiseaux entre les obus.

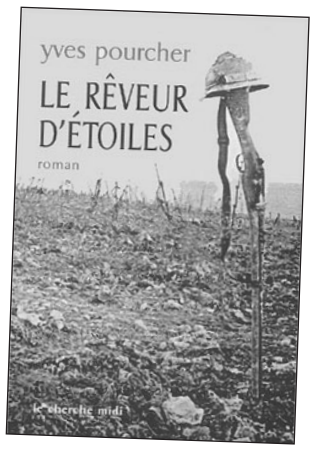

Avec ce beau roman, Pourcher rappelle qu'un historien n'est pas seulement un froid compilateur de paperasses, ni un maniaque de la note de bas de pages, et qu'il a le droit d'aimer, de comprendre, et de compatir.

■

**** Pierre Vallaud :*** **14-18, la Première Guerre Mondiale*. Éd. Fayard. Deux volumes illustrés de 300 p., 30 euros (196 F) chaque.***

**** Collectif :*** **14-18, grands reportages*. Omnibus-Presses de la Cité. 835 p., 24 euros (157,43 F).***

**** Georges Duhamel :*** **Vie des martyrs et autres récits des temps de guerre*. Omnibus-Presses de la Cité. 750 p., 25 euros (119,71 F).***

**** Yves Pourcher :*** **Le rêveur d'étoiles*. Éd. du Cherche-Midi. 190 p., 15 euros (98 F).***

LUS AUSSI

● **Patrice Kleff :** ***CEUX DE VERDUN ; LES ÉCRIVAINS ET LA GRANDE GUERRE***

La collection "Étonnants classiques" s'adresse, en principe, aux élèves des collèges et lycées et à leurs enseignants. Elle est censée mettre à leur portée les textes majeurs de la littérature française, convenablement abrégés et accompagnés de notes, d'explications, de commentaires. En cela, elle est d'ailleurs révélatrice du niveau d'adolescents auxquels il faut donner le sens des mots les plus usuels de notre langue.

Ceux de Verdun **pourrait être un monument élevé aux combattants de la Grande Guerre, et parmi eux, aux écrivains qui la racontèrent. Cela n'entraînerait pas fatalement de sombrer dans le cocardier… Ici, hélas, le principal souci est d'utiliser Dorgelès, Céline, Remarque, Cendrars, Romains, Barbusse (c'est moins surprenant), Martin du Gard, pour dire, non pas l'horreur de la guerre, mais son inanité, et exalter le pacifisme sous toutes ses formes, à travers la Chanson de Craonne ou les bandes dessinées de Tardi.**

Vous chercherez donc une autre façon d'apprendre à vos enfants comment leurs arrière-grands-pères se sont battus et sont morts pour la France, sans que cela les ait transformés pour autant en monstres sanguinaires.

**** Garnier-Flammarion. 120 p., 2,90 euros (19 F).***

● **Anne Perry :** ***AVANT LA TOURMENTE***

Quels documents ultra-secrets, susceptibles de bouleverser le destin de la Grande-Bretagne, pouvaient-ils justifier l'assassinat de l'ancien député aux Communes Reavley et celui de son épouse ? Car l'accident de voiture qui leur avait coûté la vie, en ce mois de juin 1914, n'avait rien de naturel. Quant aux papiers que le défunt apportait au MI 5, ils avaient disparu … Les quatre enfants Reavley remettraient-ils la main dessus avant qu'il fût trop tard ?

Anne Perry est célèbre pour ses romans policiers situés au temps de Victoria. Elle est nettement moins convaincante dans le roman historique et ce premier tome d'une série destinée à raconter la Première Guerre mondiale côté anglais se révèle décevant, convenu, et assez mal ficelé.

**** 10-18. 460 p., 8,38 euros (55 F).***

En bonnes compagnies...

par **Jean-Baptiste MORVAN**

Mon vieil ami Polydore, ayant débarrassé sa boite aux lettres d'une grosse liasse de prospectus attendrissants et "caritatifs", me demande soudain : « Au fait ! Savez-vous quand arrive la Semaine de Bonté ? » Je me rappelai vaguement qu'elle devait se situer au commencement de novembre ; je fis remarquer à Polydore que cette dénomination avait déjà un parfum d'ancienneté, et que lui, toujours amateur de curiosités linguistiques, n'était pas sans remarquer que toute la famille de l'adjectif "bon" semblait appelée à vieillir rapidement. "Bon homme" en un mot, est devenu irrévérencieux ; "ma bonne" était une amabilité pour s'adresser à la servante : mais celle-ci devint "la bonne" et même "la bonne à tout faire", avec parfois des sous-entendus coquins... "Bon enfant" est souvent une formule honteuse et craintive pour désigner les "incivilités" des voyous... "En bonne compagnie" sent son dix-huitième siècle. Et pour tout dire, l'affectation de "bonté" est trop souvent regardée comme un signe d'hypocrisie "bien-pensante", de "pharisaïsme", pour parler comme bien des gens qui ne savent pas trop ce que ce mot "La Pharisienne" était prononcé par certains comme "La Parisienne".

Pharisaïsme

*Le pharisaïsme est devenu, en même temps qu'un prétexte à indignation aussi facile que spectaculaires, un thème comique théâtral. Le pharisien manifesterait une satisfaction fermée, dédaigneuse, imperméable aux réalités sociales contemporaines. S'il affecte la bonté, il aggrave son cas : il se doit de mettre la main à l'escarcelle, mais avec la perspective d'être engueulé... La "semaine de Bonté" ne peut manquer d'être désuète et d'inspirer les caricaturistes. On ne saurait s'étonner du réveil d'un certain esprit défensif chez les fossiles fidèles à l'impératif de la "bonté", désormais devenus des amis du paradoxe, du paradoxe combatif et adhérents de la Secte des Têtes de Lard... Ils se réfèrent volontiers, à la manière de Marcel Aymé, à une conception d'un pharisaïsme contraire, unissant dans un même aéropage philosophique toute la progéniture de Sartre et de quelques autres. Tous ces doctes personnages proclameraient, eux aussi, qu'**« il n'est jamais de mal en bonne compagnie »**. Mais les critères de la bonne compagnie ont changé, tout en présentant des structures assez semblables.*

Les "bonnes compagnies" d'hier ou d'avant-hier, c'étaient les petits cercles bourgeois tels qu'on les revoit dans La Cagnotte *de Labiche ou quelques autres vaudevilles de ce temps-là. Les salons du XVIIIe siècle avaient connu bien des prolongements, avec les cafés du XIXe siècle tels que nous les avons connus. Il me souvient de ce Café Chancriard, en la ville d'Auxerre, où il arrivait que le dimanche matin j'accompagne ma famille et que je bénéficie d'un petit verre de Frontignan. Le Frontignan reste pour moi une sorte de souvenir proustien de l'enfance finissante ...*

Je constate aujourd'hui qu'en d'autres petites villes, on assiste à une prolifération de bistros à prétentions philosophiques décorés du nom de "cybercafé" ou d'autres analogues. Au temps des "bobos" et de la pensée unique, on souhaite assister à l'invention de nouvelles "bonnes compagnies" en contradiction avec tout un langage social présentement usité, garni jusqu'à l'extrême satiété de termes et de propos capables de faire rougir le derrière d'un singe de pudeur moyenne ! Des imbéciles officiels et satisfaits ont évoqué les "incivilités", là où nous parlerions plus volontiers des "incongruités", si nos contemporains connaissaient encore le sens du mot...

Le problème immense qui mérite notre attention et notre initiative, c'est de tenter l'instauration d'un XXIe siècle "de bonne compagnie".

■

■ ***Nous rappelons dans chacun de nos numéros les ouvrages des maîtres de l'Action française pour en faire ressortir toute l'actualité. Nous entendons ainsi inciter nos lecteurs à lire ou à relire ces ouvrages pour approfondir leur formation politique.***

Ouvrages déjà présentés dans le Trésor de l'Action française

- **Jacques Bainville :** *Les conséquences politiques de la paix* (6/1/05), *Histoire de France* (21/10/04), *Napoléon* (7/4/05).
- **Augustin Cochin :** *Les sociétés de pensée et la démocratie moderne* (3/2/05).
- **Léon Daudet :** *Bréviaire du journalisme* (16/6/05), *Le stupide XIXème siècle* (21/4/05)), *Les Universaux* (18/11/04), *Vers le Roi* (20/1/05).
- **Pierre Gaxotte :** *La Révolution française* (21/7/05)
- **Pierre Lasserre :** *Le romantisme français* (25/8/05).
- **Charles Maurras :** *Anthinéa* (3/3/05), *Au signe de Flore* (16/9/04), *L'avenir de l'intelligence* (7/10/04), *La Contre-Révolution spontanée* (17/2/05), *La Démocratie religieuse* (5/5/05), *De Démos à César* (17/3/04), *Le dilemme de Marc Sangnier* (19/5/05), *Enquête sur la monarchie* (20/10/05), *Kiel et Tanger* (16/12/04), *L'ordre et le désordre* (28/7/05), *Pour un jeune Français* (15/9/05), *Mes idées politiques* (4/11/04), *Réflexions sur la Révolution* (6/10/05), *Trois idées politiques* (2/12/04).
- **Léon de Montesquiou :** *Le système politique d'Auguste Comte* (2/6/05).
- **Maurice Pujo :** *Les Camelots du Roi* (3/11/2005), *Comment Rome est trompée* (1/9/05).

Pour vous procurer tel ou tel de ces ouvrages, vous pouvez interrroger la librairie Le Pélican Noir, 94220 Charenton (Tél : 08 70 69 90 82 - pelican@pelican-noir.com).

LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

Romantisme et Révolution de Charles Maurras

par **Stéphane BLANCHONNET**

Accaparé par les nécessités du combat politique et la rédaction de ses articles quotidiens, Maurras n'a pas pu écrire tous les livres dont il avait le projet. Heureusement – et ceux qui ont beaucoup fréquenté son œuvre le savent bien –, il a souvent donné de précieuses indications à leur sujet dans les nombreux avant-propos ou préfaces qu'il a rédigés à l'occasion des fréquentes rééditions de certains de ses textes sous forme d'anthologies. C'est le cas en 1922 avec le volume *Romantisme et Révolution* qui unit *L'Avenir de l'Intelligence* à *Trois Idées politiques* et dont la préface est l'objet de notre article.

Il affirme dans ce long prologue son intention d'entreprendre un vaste **« exposé d'histoire politique et littéraire »** qui compléterait sa critique du romantisme encore éparpillée dans plusieurs textes comme les deux réédités dans le volume ou comme ses célèbres *Amants de Venise*, consacrés à George Sand et Musset. Le projet ne verra jamais le jour mais la préface de *Romantisme et Révolution* en constitue, comme nous allons le voir, une version synthétique déjà substantielle.

Maurras veut d'abord y disculper le classicisme de l'accusation d'avoir accouché de la Révolution : les auteurs des XVIIe et XVIIIe siècles partagent la même écriture mais pas la même pensée, le même goût pour l'art des orateurs républicains de l'Antiquité mais éclairé par l'étude de l'Histoire chez les uns, aveugle et sans réserve chez les autres. L'Histoire nous l'apprend en effet : **« ces antiques expériences du gouvernement populaire** […] **comportaient des conditions très spéciales, la servitude par exemple, et ces conditions favorables ne purent épargner au régime insensé des conséquences qui font figures de sanction. »** C'est toute une interprétation de la Révolution comme conséquence logique du mouvement de l'humanisme et du classicisme – interprétation attribuée par Maurras à Taine mais que l'on retrouve au XXe siècle chez un Guénon par exemple – qui est ici récusée.

La réalité et l'idée

Au-delà d'un simple plaidoyer en faveur du classicisme, Maurras dénonce l'opposition des faits et de la raison dans laquelle se fourvoie une certaine contre-révolution anti-rationaliste et anti-intellectualiste. Il faut montrer au contraire que les idées révolutionnaires sont pernicieuses non parce qu'elles sont abstraites mais parce qu'elles sont fausses. **« La réalité et l'idée n'ont rien d'opposé ni d'incompatible. Il y a des idées conformes au réel, ce sont les idées vraies ; il y a des réalités conformes aux plus nobles idées, ce sont les choses saintes et les personnes grandes. S'il y a une opposition qu'il vaille la peine d'instituer, c'est celle des idées vraies et des idées fausses, des réalités bonnes et des mauvaises. »** Maurras nous invite donc à ne pas calomnier la raison et à attaquer l'idéologie révolutionnaire non seulement sur le terrain de l'Histoire mais aussi sur celui de la philosophie et des principes.

Il prend l'exemple de l'article II de *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Son énoncé n'est pas seulement contestable parce que, voulant fonder la cité sur des principes universels, elle en oublie que la politique s'occupe d'hommes concrets qui vivent dans une société réelle, mais surtout parce que, sur le plan même des idées pures, son raisonnement est faux. Relisons-le : **« Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. »**

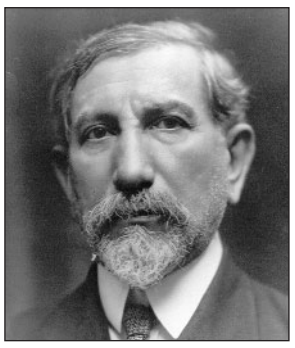

Charles Maurras

Maurras remarque que ce texte définit la société comme une simple "association" (proposition *irrationnelle* puisque la société préexiste à l'individu et à son éventuelle volonté de s'associer) et lui assigne pour but non le Bien commun (l'intérêt du tout étant *nécessairement* supérieur à celui des parties) mais la conservation de "droits", en particulier du droit de propriété. Les rédacteurs de cet article auraient été bien inspirés de relire le livre I de *La Politique* d'Aristote dont Maurras reprendra, en se situant justement sur le terrain philosophique, la démonstration dans une autre préface, celle de *Mes Idées politiques*.

Bouleversement de la sensibilité

Le maître de l'Action française peut alors proposer sa propre généalogie des idées révolutionnaires. Il convient pour cela de prendre la mesure du bouleversement de la sensibilité initié par Rousseau qui introduit derrière le classicisme apparent de l'écriture, une révolution intellectuelle et morale qui fait du "Moi" le juge de tout et le critérium des valeurs, en opposition totale avec la pensée classique. **« Les arts, les lettres, les sciences, la tradition, le passé, en un mot tout ce qui était *fait*, n'importaient plus, car la nature pure introduisait immédiatement au divin : elle seule pouvait parler au monde le langage infaillible de l'avenir. On donnait la parole, entre les hommes, à l'homme ignorant, entre les peuples, au peuple en retard. »** Maurras opère donc un tri à l'intérieur de la littérature du XVIIIe siècle entre les éléments matériels, qui prolongent la langue et l'écriture du siècle précédent, et les éléments spirituels, en particulier l'exaltation de la conscience individuelle et l'opposition entre la nature et la civilisation, qui annoncent l'avènement du romantisme au siècle suivant. Que des romanciers et des poètes romantiques aient – dans un premier temps – été favorables à la Restauration ne doit pas masquer cette parenté profonde entre romantisme et révolution.

Crise individualiste

Maurras veut regarder la littérature comme un témoin particulièrement révélateur de la crise individualiste moderne par l'exaltation du style propre à chaque auteur et de son prétendu génie au détriment de l'écriture et de la pensée. **« Sœur légitime de ce que les philologues appellent *le langage individuel*, une littérature individualiste tendait à supprimer tout autre lecteur que l'auteur : comment n'eût-elle pas attiré l'attention sur le système social qui oppose le citoyen à l'État et, au nom d'un État meurtrier de lui-même, provoque tour à tour aux fureurs de l'insurrection et aux torpeurs de l'indifférence civique ? »** La solidarité de fond de la Révolution et du romantisme réside donc dans le drame d'une liberté absolue revendiquée par le créateur dans le domaine littéraire ou artistique et par le citoyen dans le domaine politique qui, au bout du compte, aboutit dans un cas à la ruine de l'œuvre, dans l'autre à la ruine de la cité. Pour la littérature, Maurras rapporte ce jugement très pénétrant de Barrès sur les conséquences de ce primat de la liberté et de la spontanéité de l'écrivain : **« Chose étrange, au XIXe siècle, il est plus aisé de citer des noms immortels que des œuvres qui ne périront pas. »**

Aux yeux de Maurras, qui développe ici un véritable *Art poétique*, ce n'est pas l'intensité de ce que ressent le créateur qui importe mais l'art avec lequel il va traduire ses émotions, comme l'indique l'étymologie du terme "poète" (du grec "faire") : **« la structure de son nom donne son signe exact. Il est celui qui *fait* quelque chose avec ce qu'il sent. Les autres n'en font rien que le vulgaire usage pour vivre et pour mourir. »** On peut dire que la poétique maurrassienne en se situant à égale distance du romantisme, qui subordonne l'art aux forces brutes du sentiment, et du Parnasse, qui prône l'art pour l'art, rejoint le classicisme éternel dont la formule consiste à équilibrer inspiration et technique. C'est ce dialogue permanent entre poétique et politique qui fait de la préface de *Romantisme et Révolution*, un texte exemplaire de l'œuvre de Maurras.

■

Centre Royaliste d'Action française

■ 11, 12, 13 novembre : ces trois jours ont été chargés en activités pour l'Action française, marquant la vitalité de notre mouvement. Ils ont réuni des publics différents, au total plusieurs centaines de personnes. Suivons le fil des événements, conclus le dimanche par le Banquet des Amis de l'Action française sur lequel nous reviendrons dans notre prochain numéro.

La France bouge !

Vendredi 11 novembre

À 11 heures, nos amis du Gard et de l'Hérault se forment en cortège dans le cimetière Saint Baudile, à Nîmes, pour aller fleurir le monument dédié aux « Jeunes Nîmois d'Action française » morts pour la France durant la guerre 1914-1918 (43 noms y sont gravés). A 12 heures, déjeuner à l'Orangerie, où Pierre Pujo prend la parole.

Photo Mathieu Marnay

À Nîmes : Pierre Bréban, Jean-Louis Enjolras et Pierre Pujo

A 19 h 30, 200 personnes se rassemblent en haut des Champs-Élysées pour rendre hommage aux soldats morts pour la France et commémorer la manifestation des étudiants contre l'occupant en 1940. En présence d'André Pertuzio, qui avait participé à l'organisation de l'événement, François-Marin Fleutot salue le patriotisme qui conduisit ces jeunes Français à transcender les clivages partisans. Constatant le désarroi de la République face à la crise que traverse notre pays, Sébastien de Kererro en appelle à la restauration d'une monarchie de salut public, afin de réaliser une union durable depuis le sommet de l'Etat.

Photo Grégoire Dubost

Le 11 novembre en haut des Champs-Elysées

Samedi 12 novembre

À 18 heures, les bureaux de l'AF commencent à se remplir d'un nombreux public venu célébrer le centenaire de l'Institut d'Action française. Parmi les personnes présentes, on remarque plusieurs conférenciers de l'IAF : Ghislain de Diesbach, René Pillorget, Gérard Leclerc, Yves Amiot. Michel Fromentoux puis Pierre Pujo rappellent la fondation et l'histoire de l'IAF avant que tous partagent le verre de l'amitié *(voir ci-contre)*.

A 20 heures, les étudiants d'AF s'étaient donné rendez-vous en plein Quartier latin pour une réunion publique annoncée haut et fort dans les universités parisiennes, au cours de laquelle ils entendaient proposer « une alternative royale » pour répondre à la crise du régime.

Dans une salle comble, Thibaud Pierre, secrétaire général des étudiants d'Action française, lance les débats en donnant la parole à Pierre Lafarge. Celui-ci revient sur le malaise des lycéens, que certains voudraient occulter pour des motifs partisans. Olivier Perceval évoque quant à lui la crise de l'enracinement, dont on mesure aujourd'hui les conséquences… Hugues de Malval traité des questions sociales ; il souligne la nécessité de replacer l'homme au cœur du système économique, invitant par ailleurs les militants d'AF à s'engager dans toutes les sphères de la vie sociale. Enfin, Jean-Philippe Chauvin dénonce la "présidentielle permanente" qui mine le régime, réclamant le retour du seul arbitre capable de donner à l'Etat un visage humain : le Roi.

Cette soirée aura témoigné, une fois de plus, du dynamisme de la nouvelle génération d'AF ; avec elle, la République n'est pas au bout de ses peines !

A.F.

Photo Grégoire Dubost

Réunion publique le 12 novembre

Conférences étudiantes

Les conférences étudiantes ont lieu **chaque vendredi à 19h15** aux locaux de l'AF.

18 novembre :
Immigration - Intégration ou désintégration,
par Olivier DEJOUY

25 novembre :
Le dépeçage de la Yougoslavie Conséquences géopolitiques,
par Patrick BARRIOT

2 décembre :
Le libéralisme économique,
par Robert GRÉGOIRE

C.R.A.F.
ASSOCIATION DÉCLARÉE

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
TÉL : 01-40-13-14-10 – FAX : 01-40-13-14-11
Dans la ligne du mouvement fondé par Pierre Juhel

DIRECTOIRE
Président : Pierre Pujo
Vice-Président : Stéphane Blanchonnet

CHARGÉS DE MISSION
Formation : Pierre Lafarge
Secrétaire général des étudiants : Thibaud Pierre
Administration : Mlle de Benque d'Agut

COTISATION ANNUELLE :
membres actifs (32 €),
étudiants, lycéens, chômeurs (16 €),
bienfaiteurs (150 €)

Vente de Noël

Vous cherchez un livre de Maurras, Daudet, Bainville, etc. ?
Vous voulez offrir un objet fleurdelysé, porter une cravate aux couleurs de l'A.F. ?
Offrir des chocolats ou des objets divers pour Noël ?

Samedi 3 décembre, de 14 h à 19 heures
Dimanche 4 décembre, de 10 h à 19 heures

dans les locaux de l'Action française,
10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris,
M° Palais Royal
(Tél.: 01.40.39.92.06.)

LE CENTENAIRE DE L'I.A.F.

La pensée et l'action

Lors de la réception qui a marqué le centenaire de l'Institut d'A.F., Michel Fromentoux a rappelé les circonstances dans lesquelles il a été créé.

[...] En 1905 l'Action française avait six ans ; c'était déjà une grande fille qui n'avait pas froid aux yeux ! Elle était née lors d'une réunion, le 20 juin 1899, où Henri Vaugeois avait lancé, avec l'expression "l'Action française", tout un programme d'action. Quelques mois plus tard en étaient sorties les "idées-mères" dont la principale était que le nationalisme était devenu une *"obligation rationnelle et mathématique"* parce qu'il était temps d'inviter les Français à coordonner et à résoudre tous les problèmes diviseurs par rapport à l'intérêt national. En six ans le mouvement avait pris de l'ampleur : outre la *Revue d'Action française* qui avait augmenté son format et, de grise, était devenue bleue, venaient d'être fondés la *Ligue d'Action française* et les *Étudiants d'Action française*.

Photo Grégoire Dubost

Michel Fromentoux

Il faut dire qu'à cette époque la plupart des hommes politiques royalistes – royalistes par habitude et sentiment – se voulaient *conservateurs* et justifiaient l'opinion exprimée par le duc d'Orléans : *"conservateur est un mot qui commence mal"*... Leur rôle était d'une totale nullité face à une République qui, sans aucun scrupule, ligotée par sa propre philosophie, individualiste et libertaire, trahissait l'honneur de la France (on venait de le voir avec l'affaire Dreyfus) et s'acharnait à abattre le catholicisme. Charles Maurras dont *l'Enquête sur la Monarchie* venait de paraître et qui s'était bien vite révélé le maître incontesté de la jeune Action française exécrait les conservateurs et les royalistes de salon. Il avait réussi à convertir à l'idée monarchique pratiquement tous ses amis, dont Henri Vaugeois, Léon de Montesquiou, Maurice Pujo... Le royalisme auquel Maurras attirait les esprits des meilleurs des nationalistes avait de quoi faire peur aux "bien-pensants" car c'était un royalisme viril – l'aboutissement d'un raisonnement fondé non sur des opinions, mais sur les nécessités vitales du redressement national, donc une *pensée* mais aussi une *action* raisonnée, et frappante (dans tous les sens du mot...) dans la rue quand il le fallait !

Toutefois pour attirer les esprits et susciter un grand débat intellectuel, l'Action française n'ayant pas encore de quotidien (celui-ci devait naître en 1908) avait besoin, en plus de ses organisations déjà existantes, d'un instrument de formation. C'est pourquoi à la fin de 1905, Maurras, Vaugeois et Montesquiou décidèrent la création d'un organisme s'inspirant un peu des Instituts catholiques et un peu des universités populaires qui existaient alors. Ce fut *l'Institut d'Action française* : Léon de Montesquiou eut tôt fait de mettre le projet sur pied et dès la fin de l'année tout fut prêt pour annoncer une première réunion le 14 février 1906 [...] »

Catholiques et positivistes

Pierre Pujo a félicité Michel Fromentoux de « la haute conscience » **qu'il a manifestée comme directeur de l'Institut d'A.F. durant trente ans et de la** « régularité de son activité ». « [...] Le programme des conférences de l'Institut d'A.F. s'est renouvelé chaque année. Michel Fromentoux nous a fait découvrir des professeurs et des écrivains n'appartenant pas à l'Action française mais qui, par leur spécialité avaient quelque chose à nous apporter, particulièrement aux jeunes ».

Pierre Pujo a évoqué le « laboratoire intellectuel » **qu'était l'Action française en 1905.** « À ce laboratoire collaborait tout particulièrement Léon de Montesquiou qui allait être l'un des principaux animateurs de l'Institut. Bien qu'issu d'une vieille et illustre famille, il n'était pas royaliste. Il professait le scepticisme sur la valeur des différents régimes politiques, mais la pensée d'Auguste Comte, dont il était imprégné l'avait dirigé vers l'A.F.

La grande idée de Montesquiou était de montrer combien le catholicisme et le positivisme se rejoignaient dans une même conception de l'ordre. Il cherchait à définir une position intellectuelle et politique sur laquelle les Français pourraient se retrouver par delà leurs divergences philosophiques et religieuses.

Cette démarche demeure légitime et nécessaire. Les Français ont toujours besoin de trouver un terrain d'entente entre eux et il ne peut être que le *réel* face aux idéologies qui se sont usées tout au long de XXe siècle, ce qui n'empêche pas les destructeurs de la société et de la France d'être, hélas, plus influents que jamais.

Pour ce qui le concerne, Léon de Montesquiou fut conduit par l'Action française à retrouver la foi et la pratique religieuse. Mobilisé comme lieutenant en 1914, il fut tué sur le front le 25 septembre 1915, il y a 90 ans. Léon de Montesquiou a laissé un enseignement dont nous pouvons encore faire notre profit [...] »

J.C.

La descente aux enfers...

En cette fin d'année 2005, la crise ivoirienne apparaît incontestablement dramatique car l'avenir de la Côte d'Ivoire est aujourd'hui de plus en plus incertain, politiquement et économiquement.

« C'est le racisme qui empêche l'Afrique d'avancer »

Et pourtant... la Côte d'Ivoire, jusqu'au déclenchement de la crise actuelle, voici cinq ans, était incontestablement, en tous domaines, le pays le plus prometteur de l'Afrique francophone et l'on évoquait souvent "le miracle ivoirien"...

Un développement exemplaire...

Le 7 août 1960, voici quarante-cinq ans, fut proclamée l'indépendance de la Côte d'Ivoire et quelques mois après, le 27 novembre, Félix Houphouët-Boigny devint le premier président de la nouvelle République. Sous sa présidence caractérisée par un paternalisme autoritaire la Côte d'Ivoire connut un étonnant essor économique grâce à d'importants investissements étrangers, majoritairement français, tandis que croissaient rapidement les productions agricoles et leurs exportations, cacao, café et oléagineux notamment. Sait-on que la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao ? Mais, jusqu'à quand ?

En 1993, décès du président Houphouët-Boigny. Conformément à la constitution, Henri Konan-Bédié, président de l'Assemblée nationale, assure l'intérim de la présidence puis, le 22 octobre 1995, il est élu président triomphalement, avec 96 % des suffrages... Mais, l'opposition avait boycotté l'élection.

Ancien ministre de l'Économie et des Finances, Henri Konan-Bédié, docteur en droit de l'Université de Poitiers, fut incontestablement un président très digne mais son autoritarisme conduisit au coup d'État qui le destitua le 24 décembre 1999, fomenté par le général Robert Guei, ancien chef d'état-major de l'armée ivoirienne.

La descente aux enfers...

Ensuite, à partir de l'an 2000, la Côte d'Ivoire s'installa dans la crise politique car, cette année-là, fin octobre, eurent lieu des élections présidentielles conflictuelles. En effet, le général Guei se proclama élu mais, quelques jours après, la commission électorale annonça la victoire de Laurent Gbagbo dont le parti (plus ou moins socialiste...) triompha ensuite aux élections législatives.

Dès lors, apparurent peu à peu les tensions politiques et les querelles tribales, bien qu'à la fin de 2001, le président Gbagbo ait organisé, du 9 octobre au 8 décembre, un "forum de réconciliation nationale".

L'année suivante, au mois d'août 2002, il forma un gouvernement composé de ministres appartenant à tous les partis politiques, y compris le R.D.R. (Rassemblement des républicains) dont le président, Alassane Ouattara, avait été le directeur général-adjoint du F.M.I. (Fonds monétaire international), chargé de l'Afrique et, précédemment, un excellent premier ministre de la Côte d'Ivoire, sous la présidence d'Houphouët-Boigny.

par Pierre-Frédéric DANJOU

Mais, le 19 septembre 2002, quelques semaines après la formation du gouvernement d'union nationale, le sang commença à couler... D'une part, à Abidjan, tentative de coup d'État. Gbagbo reste au pouvoir mais on compte de nombreux morts dont le général Guei, assassiné chez lui avec une partie de sa famille. D'autre part et surtout, le Nord entre en rébellion et ses milices, solidement armées, s'emparent de deux villes, Korhogo au nord et Bouaké au centre.

Laurent Gbagbo, maintenu au pouvoir par la communauté internationale

La réaction de la France fut alors immédiate. Dès le 22 septembre, débarquèrent à Abidjan les premières troupes françaises devant intervenir en Côte d'Ivoire au titre de "l'opération Licorne". Objectif : le maintien de la paix civile.

Puis, quelques mois après, du 15 au 26 janvier 2003, la France réunit à Marcoussis, près de Montlhéry, des représentants de Gbagbo et des rebelles mais leur accord sur un "gouvernement de réconciliation nationale" ne fut qu'un leurre et la violence s'amplifia avec de nombreuses émeutes à Abidjan, les rebelles s'attaquant aux forces gouvernementales et les partisans de Gbagbo aux Français de Côte d'Ivoire dont les deux-tiers quittèrent le pays.

En 2004, le 27 février, l'O.N.U. intervient ainsi que l'O.U.A. (Organisation de l'Unité africaine). Finalement les «forces de maintien de la paix» comprennent aujourd'hui les 4.000 hommes de «l'opération Licorne» et les 6.000 (principalement africains) de l'O.N.U.C.I. (l'O.N.U. en Côte d'Ivoire).

Comme on le sait, le mandat présidentiel de Gbagbo venait à expiration le 30 octobre dernier mais il était inconcevable d'organiser actuellement des élections présidentielles. C'est pourquoi le Conseil de sécurité des Nations-Unies a décidé le 21 octobre que devait être nommé un Premier ministre, principalement chargé d'organiser des élections présidentielles avant le 31 octobre 2006. Mais pour l'instant, on attend sa nomination et Gbagbo reste président...

Difficile réconciliation

Alors que les tensions semblent s'accentuer entre le Nord tenu par les rebelles et le Sud où règne plus ou moins Gbagbo, aujourd'hui président *de facto*, se pose maintenant une question fondamentale : pourquoi cette haine incontestable entre le Nord et le Sud ? La réponse, pour beaucoup d'africanistes, c'est le racisme et il convient même de souligner que le racisme évident en Afrique subsaharienne est trop souvent ignoré ou minimisé.

Pourtant, il est incontestable que, depuis les indépendances des colonies africaines – françaises, belges, anglaises, portugaises – dans la décennie de 1960, le tribalisme traditionnel s'est perverti en un racisme qui a provoqué – on s'en souvient – des guerres ethniques caractérisées par d'horribles massacres, au Rwanda, au Burundi, au Liberia, en Somalie, en Sierra Leone, au Zaïre, etc.

En revanche, depuis son indépendance et pendant près de quarante ans, la Côte d'Ivoire semblait à l'abri des méfaits du racisme, apparaissant politiquement stable et socialement paisible, même si un certain tribalisme y était apparent, avec une ethnie dominante, celle des Baoulés, l'ethnie du président Houphouët-Boigny et de son successeur le président Henri Konan-Bédié.

En Afrique comme en Europe, nous le soulignons à nouveau, la Côte d'Ivoire fut le modèle incontestable d'un pays vraiment "en développement". Arthur Conte sous-titra un gros album sur la Côte d'Ivoire paru en 1981 : *Côte d'Ivoire ou les racines de la sagesse...*

Aujourd'hui, c'est le racisme qui est à la source du conflit ivoirien et, pour l'instant, il est difficile d'imaginer une réconciliation entre le Nord et le Sud, d'autant que les gens du Nord qui ont levé l'étendard de la révolte ne sont pas véritablement ivoiriens, étant originaires majoritairement de l'Afrique sahélienne (Burkina, ancienne Haute-Volta, et Niger), alors que les gens du Sud, comme les Baoulès, se proclament les seuls vrais Ivoiriens.

Récemment, commentant le conflit ivoirien, une journaliste native du Burundi, Marie Nzigamye, publiait dans *La Libre Belgique* un long article reproduit dans le numéro du 1er septembre du *Courrier International* avec ce titre : *C'est le racisme qui empêche l'Afrique d'avancer.*

Comment, hélas, ne pas l'approuver...

■

QUEL TRAITÉ D'AMITIÉ ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE ?

Non à la repentance de la France !

■ **Plusieurs associations ont diffusé le 29 octobre 2005 le communiqué suivant :**

À l'oocasion du 51è anniversaire de la Toussaint sanglante en Algérie, où parmi les premières victimes figurent, tombés côte à côte, un instituteur récemment arrivé de Métropole et un notable français musulman qui prenait sa défense, les associations de Rapatriés signataires expriment leur inquiétude devant les rumeurs qui, à la veille d'un éventuel voyage du chef de l'État en Algérie, courent sur l'éventualité de l'expression d'une forme de repentance unilatérale et devant l'absence de consultation, y compris de la représentation nationale, sur les mesures préalables à la signature d'un traité d'amitié entre les deux États.

Elles constatent à ce jour le gouffre qui sépare l'attitude des autorités de chacun des pays concernés, à l'occasion notamment :

– des visites officielles réciproques, au cours desquelles le contraste a été frappant entre le comportement hostile et provocateur en 2000 de M. Bouteflika, tant devant notre Assemblée nationale (où la France a été chargée d'une **« dette morale ineffaçable et imprescriptible »**) qu'à la télévision (où les harkis ont été traités de "collabos") ou à Verdun, et les gestes symboliques particulièrement forts accomplis en 2003 par M. Chirac (dépôt de gerbe devant le monument aux chouhadas, poignée de mains donnée à d'anciens terroristes, Légion d'Honneur décernée à la ville d'Alger, effacement de dettes...) ;

– des manifestations et cérémonies organisées en France, sans aucune réciprocité, telles "l'Année de l'Algérie" au cours de laquelle les dérapages du domaine culturel vers la polémique et la calomnie n'ont pas manqué, ou l'invitation en août 2004 aux cérémonies à Toulon ;

– des déclarations officielles, unilatérales, déplacées et lourdes de conséquences, du représentant de la France en Algérie à propos des événements de Sétif, tranchant avec le déluge d'insultes et d'injures du chef de l'État algérien, osant assimiler les fours à chaux de Guelma aux fours crématoires nazis ;

– de l'ingérence intolérable de M. Bouteflika dans la législation de notre pays, condamnant la loi votée le 23 février 2005 par le Parlement français, accusant nos élus de **« cécité mentale confinant au négationisme et au révisionisme »** et appelant ses amis en France à reconnaître **« qu'ils ont torturé, tué, exterminé de 1830 à 1962, qu'ils ont voulu anéantir l'identité algérienne »** ;

– de l'absence totale de réaction des autorités françaises face à ces multiples provocations.

Les associations signataires ne sont pas hostiles à l'établissement de relations apaisées avec l'Algérie mais considèrent que les conditions indispensables à la signature d'un traité d'amitié ne sont pas réunies aujourd'hui et ne le seront pas tant que le partenaire algérien restera ancré sur ses haines et ses rancoeurs, toujours farouchement opposé à la libre circulation des Harkis et à la reconnaissance de la responsabilité du F.L.N. dans les massacres de dizaines de milliers de civils, Harkis et Européens, après le 19 mars 1962.

Elles tiennent enfin à exprimer leur opposition la plus ferme à toute forme d'expression d'une quelconque repentance au nom de la France qui ne pourrait que se révéler en totale contradiction avec l'affirmation solennelle de la volonté nationale par le vote de la loi du 23 février dernier.

Agir pour les Harkis – Anfanoma – Cercle algérianiste – Jeune Pied-Noir – Recours France – Veritas – Association des Familles des Victimes du 26 mars 1962 et leurs Alliés

Édité par PRIEP S.A. au capital de 192.085 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0407K86761 – Directeur de la publication : Pierre Pujo